

République Algérienne Démocratique et Populaire  
Ministère de l'enseignement Supérieur et de la Recherche scientifique



Ecole supérieure de Management-Tlemcen  
Spécialité : Management et stratégie d'entreprise

Mémoire de Fin d'Etudes  
En vue de l'obtention du diplôme de Master académique  
Thème

# La création d'une entreprise en aquaculture en Algérie

Présenté par :

MEBARKI Akli

Soutenu le 04 /07 /2019

Devant le jury composé de :

Nom et prénom	Grade	Qualité
1- Dr.CHEKROUN Meryem	« MCA »	présidente
2- Dr.TAHIR Fatima 3- Dr.TABET DERRAZ Imane	« MCB » « MCB »	Examinatrice Promotrice

Année universitaire : 2018/2019

**Dédicace**

Je dédie ce travail à :

Mes très chers parents pour leur sacrifices, leur soutien, leur amour et tout ce qu'ils m'ont offert durant toutes mes années d'étude et que dieu les protègent.

Mon frère, Mes sœurs ;

Ma nièce : MIRAL ;

Toute ma famille ;

Mes chers amis ;

**Remerciement**

Je remercie DIEU le tout puissant de nous avoir donné le courage et la patience durant l'élaboration de ce modeste travail.

Je tiens à remercier toutes les personnes qui ont contribué au succès de mon stage et qui m'ont aidée lors de la rédaction de ce mémoire.

Je tiens à témoigner toute ma reconnaissance aux personnes suivantes, pour leur aide dans la réalisation de ce mémoire :

Monsieur. TAHA HAMMOUCHE, Directeur Général de la Pêche et de l'Aquaculture.

Monsieur. RACHID ANANE Directeur du Centre National de Recherche et de Développement de la Pêche et de l'Aquaculture.

Monsieur. MAHFOUD EL MOKRETAR Propriétaire de l'Entreprise EL MOKRETAR AQUA.

Monsieur. MOHAMED BEN GALLA Le Manager de l'Entreprise EL MOKRETAR AQUA

Madame. TABET DERRAZ IMANE Mon Encadreur

J'adresse mes sincères remerciements à mes parents, pour leur soutien constant et leurs encouragements.

Je remercie mes sœurs, et mon frère, pour leurs encouragements.

Enfin, je remercie mes amis qui ont toujours été là pour moi. Leur soutien inconditionnel et leurs encouragements ont été d'une grande aide.

### **Sommaire :**

Dédicace .....	ii
Remerciement .....	iii
Sommaire : .....	iv
Liste des abréviations .....	v
Introduction générale.....	1
Chapitre I : la création d'une entreprise. ....	5
Introduction.....	5
Section 1 : généralité sur les entreprises. ....	5
Section 2 : Les étapes importantes pour la création d'une entreprise. ....	8
Section 3 : l'entrepreneur .....	15
Conclusion .....	22
Chapitre 2 : L'aquaculture .....	24
Introduction.....	24
Section 1 : généralité sur l'aquaculture .....	24
Section 2 : aquaculture en Algérie .....	26
Section 3 : quelque information sur la création d'une entreprise en aquaculture en Algérie .....	31
Conclusion : .....	45
Chapitre 3 : L'étude de cas .....	47
Introduction.....	47
Section 1 : Les études.....	47
Section 2 : l'étude financière.....	68
Section 3 : Planning du projet .....	82
Conclusion .....	84
Conclusion générale .....	85
Liste des tableaux .....	86
Liste des schémas .....	88

### **Liste des abréviations**

- 1-EURL : Entreprise Unis Responsabilité Limitée.
- 2-SARL : Société à Responsabilité Limitée.
- 3-SAS : Société aux Action Simplifiées.
- 4-SPA : Société Par Action.
- 5- E : Entreprise.
- 6-PME : Petite et Moyenne Entreprise.
- 7-ANDI : Agence Nationale de Développement de l'Investissement.
- 8-ANSEJ : Agence Nationale de Soutien à l'Emploi des Jeunes.
- 9-CNAS : Caisse Nationale des Assurances Sociales.
- 10-ANGEM : Agence Nationale de Gestion du Micro-crédit en Algérie.
- 11-ZAA : Zone d'Activité Aquacole.
- 12-CNRDPA : Centre National de Recherche et de Développement de la Pêche et de l'Aquaculture.
- 13-CA : Chiffre d'Affaire.
- 14-BFR : Besoin en Fond de Roulement.
- 15-CLT : Crédit à Long Terme.
- 16-CAF : Capacité d'Auto Financement.
- 17-VAN : Valeur Actuelle Nette.
- 18-TVA : Taxe sur la Valeur Ajoutée.
- 19-PESTEL : Politique Economique Sociologique Technologique Ecologique Legal.
- 20-Hab : Habitant.
- 21-AN : Année.
- 22-DA : Dinar Algérien.

### Introduction générale

L'économie d'un pays est la base de son développement.

Pour avoir une économie performante, il faudrait avoir une diversification des ressources de richesse ; soient naturelles ou par sa création par la maîtrise de la technologie.

A ce titre, il faudrait investir dans des activités industrielles, énergétiques, agricoles et touristiques tout en établissant des stratégies de développement à moyen et à long terme en se fixant des objectifs à atteindre.

La croissance de l'économie d'un pays est basée essentiellement sur l'entreprise qui est la source réelle de la création de richesses.

A cet effet, il y a lieu de faciliter la création d'entreprises en les dotant des ressources humaines qualifiées, financières et matérielles pour assurer leur épanouissement et leur développement durable.

Les besoins importants dans la consommation des poissons ont donné naissance à la création d'entreprises spécialisées dans l'aquaculture qui enregistrent des avancées considérables dans notre pays.

L'aquaculture est parmi les activités les plus attractives où elle représente plus de 50% de la production mondiale du poisson.

L'Algérie s'inscrit dans la diversification de ses activités économiques en développant les ressources halieutiques tout en favorisant la création d'entreprises dans le domaine de l'aquaculture.

Face à ce défi de création et d'industrialisation de l'aquaculture, notre problématique est autour de cette question :

« Comment créer une entreprise en aquaculture en Algérie ? »

Pour pouvoir répondre à notre principale question, plusieurs autres questions sous-jacentes ont été soulevées à savoir :

- ❖ Quelles sont les étapes de création d'une entreprise ?
- ❖ Quelle est la personne qui va élaborer ce projet ?
- ❖ Comment élaborer le projet de création d'une entreprise en aquaculture en Algérie ?

Pour bien cerner notre problématique, nous nous sommes penchés sur les hypothèses suivantes :

- ❖ **Hypothèse 1** : La création d'une entreprise demande plusieurs étapes à suivre pour le bon déroulement du projet.
- ❖ **Hypothèse 2** : L'entrepreneur est la personne qui nous permet d'élaborer un projet de création d'une entreprise.
- ❖ **Hypothèse 3** : Le projet de création d'une entreprise en aquaculture en Algérie nous oblige à étudier et à faire plusieurs recherches économiques et techniques pour définir cette activité.

## Introduction générale

Ce thème de mémoire a été choisi pour identifier une nouvelle activité qui aide à diversifier l'économie Algérienne et à créer de la richesse et ce, pour parer aux chutes répétées de la rente pétrolière.

Pendant la réalisation de ce travail, on a connu quelques difficultés touchant le côté technique du projet, vu que cette activité est nouvelle en Algérie et nous n'avons pas assez de connaissances dans ce domaine, en plus de la difficulté technique, on a trouvé des difficultés pour identifier le marché Algérien et faire une prévision de son future dans cette activité.

L'objectif de ce travail est d'identifier l'activité de l'aquaculture et donner les démarches pour la réalisation d'une entreprise dans ce domaine, en expliquant tout ce qui concerne cette création soit technique et beaucoup plus managérial. L'importance de ce travail est d'expliquer le domaine de l'aquaculture en constituant des données de base qui facilitent l'attraction des investisseurs.

Pour réaliser ce travail, on a suivi la méthodologie suivante :

- ❖ Une recherche bibliographique sur l'entreprise, ses étapes de création et l'entrepreneur.
- ❖ Une description de l'activité de l'aquaculture mondiale et l'aquaculture Algérienne.
- ❖ Une explication détaillée sur la création d'une entreprise en aquaculture en Algérie.

Pour étayer notre projet, nous l'avons structuré selon le plan suivant :

Une recherche bibliographique formée de trois chapitres ; dans les deux premières sections du premier chapitre on a décrit l'entreprise et ses étapes de création, et puis l'entrepreneur dans la troisième section du même chapitre. Le deuxième chapitre, a été consacré à une description de l'aquaculture où on a défini dans la première section cette activité en décrivant ses risques et sa contribution économique, puis une description de l'aquaculture Algérienne, son développement et son industrialisation dans la deuxième section, ensuite on a donné des informations sur les espèces qui sont cultivées en Algérie tout en citant dans la troisième section la loi qui organise cette activité. Le troisième chapitre, dans sa première section a été consacré à une étude de cas dans laquelle on a présenté l'entreprise exerçant cette activité avec les études technico-économiques y afférentes. La deuxième section a été réservée à la présentation de l'étude financière. La troisième section, a été consacrée au planning de la réalisation du projet.

Les travaux précédant ont fait ressortir que plusieurs mémoires de fin d'étude ont travaillé sur le thème de création d'entreprise parmi lesquels, on cite :

- ✓ Le travail de « OUNASS FATIHA et ZAIDI NADIA » de l'université « A-MIRA DE BEJAIA » dont le thème est « **Les déterminants à la création d'entreprise** » où elles ont expliqué quelques généralités et concepts d'entreprise dans le premier chapitre et les déterminants à la création d'entreprise dans le deuxième chapitre puis elles ont pris la commune de « SEDDOUK et BENI MAOUDE » comme une étude de cas.
- ✓ Le travail de « CHERRARA WALID » de la faculté des sciences économiques des sciences de gestion et des sciences commerciales de l'université d'ORAN dont le thème est « **Les stratégie de la PME** » où il a expliqué la stratégie de l'entreprise dans le premier chapitre et la PME et la stratégie dans le deuxième chapitre puis il a fait la PME

## Introduction générale

Algérienne entre la gestion stratégique et le soutien d'état dans le troisième chapitre et il a fini par une étude empirique d'un échantillon de PME en Algérie.

- ✓ Le travail de « BERBER NAWEL » de la faculté des sciences économiques des sciences de gestion et des sciences commerciales de l'université d'ORAN dont le thème est « **L'entrepreneuriat en Algérie** » où elle a expliqué l'entrepreneur comme principal acteur de l'entrepreneuriat dans le premier chapitre, l'acte fondamental de l'entrepreneuriat, la création d'entreprise dans le deuxième chapitre, et les dynamiques entrepreneuriales en Algérie dans le troisième chapitre puis l'analyse des résultats de l'enquête portant sur les déterminants de création de la PME privée comme étude de cas.

# **Chapitre 1**

## **La création d'une entreprise**

## **Chapitre I : la création d'une entreprise.**

### **Introduction**

L'entreprise est un élément nécessaire pour le développement du secteur économique, elle est considérée comme la base sur laquelle s'appuie l'économie ; elle est la source de la création de la richesse.

Pour créer une entreprise, il y a lieu de suivre des étapes scientifiques pour assurer sa réussite et son développement durable.

La question qui se pose est : Quelles sont les étapes à suivre pour créer une entreprise ? Cette question nous permet d'identifier les étapes importantes qui facilitent la création d'une entreprise ; elles seront explicitées avec des données qui permettent la concrétisation de l'objectif. Ce travail sera présenté dans les premières sections de ce chapitre,

Le facteur humain est primordial dans la réussite d'une activité. A cet effet, nous avons jugé nécessaire d'accorder une section dans ce chapitre pour l'entrepreneur.

## **Section 1 : généralité sur les entreprises.**

### **1.1. Définition de l'entreprise.**

#### **1.1.1 Définition 1 :**

Une entreprise est une organisation ou une unité institutionnelle, mue par un projet décliné en stratégie, en politiques et en plans d'action, dont le but est de produire et de fournir des biens ou des services à destination d'un ensemble de clients ou d'usagers, en réalisant un équilibre de ses comptes de charges et de produits.<sup>1</sup>

#### **1.1.2. Définition 2 :**

« L'entreprise est une unité économique autonome disposant de moyens humains et matériels qu'elle combine en vue de produire des biens et services destinés à la vente »<sup>2</sup>

---

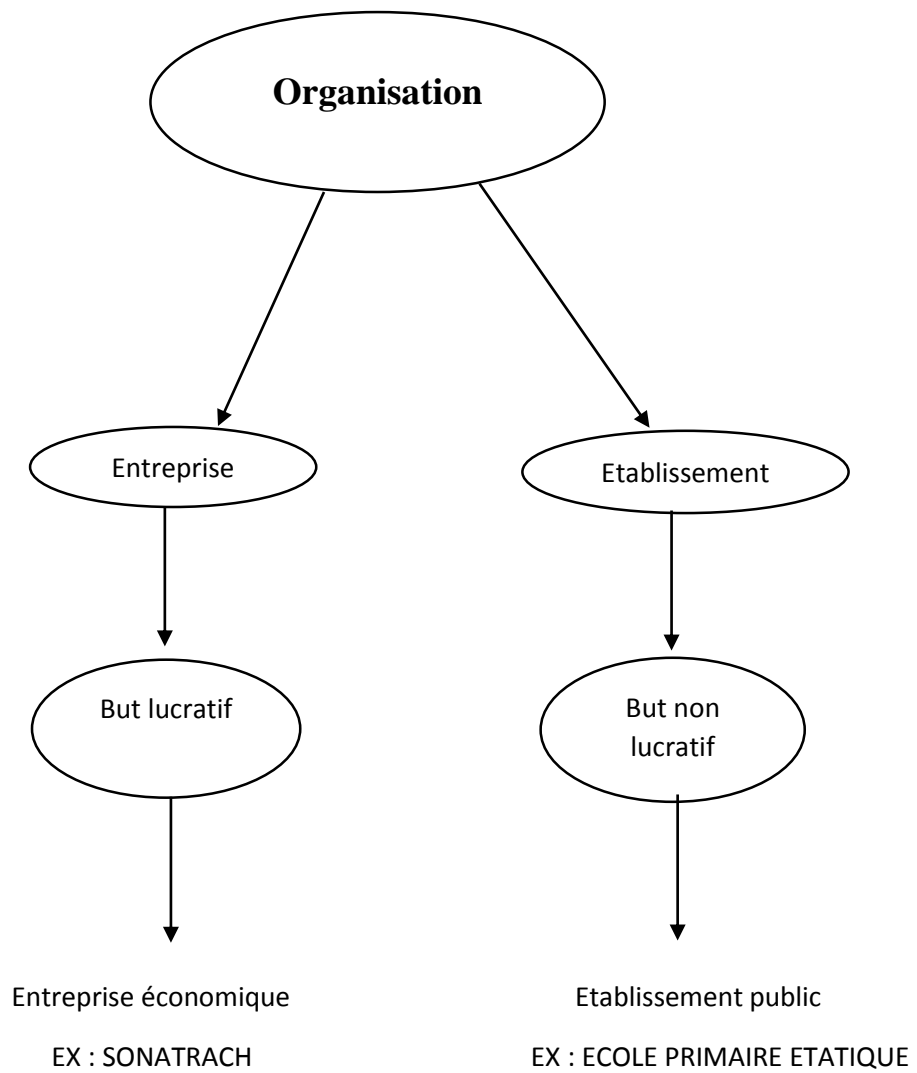
<sup>1</sup> <https://fr.wikipedia.org/wiki/Entreprise>

<sup>2</sup>(G. BRESSY et C. KONKUYT ,2000)

**1.2 Type des entreprises.**

**1.2.1. Présentation de l'entreprise.**

*Figure 1: Présentation de l'entreprise*



### 1.2.2. Les différents types d'entreprises

Tableau 1 : Les différents types d'entreprises.

	<b>TYPE D'É</b>				
	<b>Juridique</b>	<b>Taille</b>	<b>Activité</b>	<b>Nationalité</b>	<b>Existence</b>
<b>É</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Individuelle :</li> <li>-EURL (entreprise unis responsabilité limitée)</li> <li>-SARL (société à responsabilité limitée)</li> <li>-SAS (société aux actions simplifiés)</li> <li>-SPA (société par action)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>-Micro É :</b> moins de 10 employés.</li> <li><b>-PME :</b> entre 10 et 250 employés.</li> <li><b>-Grande entreprise :</b> plus de 250 employés.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>-Industrielle</b> (production industrielle ex : industrie de véhicule).</li> <li><b>-Hydrocarbure</b> (raffinerie, production de gaz et pétrole)</li> <li><b>-Travaux publique</b> (géné civile, bâtiments).</li> <li><b>-Agricole</b> (élevage, pêche, aquaculture, agriculture)</li> <li><b>-Service</b> (commerciale, les agences immobilière, transport, assurance).</li> <li><b>-Touristique</b> (hôtels, agences de voyage, les musés).</li> <li><b>-Financière</b> (banques).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>-Nationale :</b> exerce son activité dans un seul pays ex ; NAFTAL.</li> <li>-</li> <li><b>Multinationale</b> : exerce son activité dans différents pays ex ; TOTAL.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>-Virtuelle :</b> des entreprises qui existe et exerce son activité dans le monde virtuelle ex ; OUEDKNIS.</li> <li><b>-Réal :</b> elle existe dans le monde réel et exerce son activité dans le monde réel virtuelle ex ; AMAZON</li> </ul>

### **Section 2 : Les étapes importantes pour la création d'une entreprise.**

#### **2.1. L'idée<sup>3</sup>**

Toutes les activités et les nouveaux produits et les nouveaux marchés même les anciens ont commencé par une idée, donc tout ce qu'on voit est l'application des idées dans la réalité alors l'idée est la plus importante étape dans le processus de la création de l'entreprise.

Il existe différents types d'idées et plusieurs manières pour les avoir, parmi ces types on trouve :

##### **2.1.1. L'activité connue**

La création d'une entreprise correspond à un métier qu'on a fait pendant plusieurs années. On connaît l'entourage de la profession.

Ce modèle de création n'est pas trop risqué car ceux qui créent dans un métier qu'ils maîtrisent bien sont généralement plus chanceux que ceux qui prennent des risques dans l'incertitude. Il convient cependant d'être prudent.

Cette méthode d'entamer la création d'entreprise peut donner un sentiment de sécurité factice, on est professionnel dans un domaine, mais on ne maîtrise pas forcément les autres facettes du métier de créateur d'entreprise (gestion, commercialisation...).

##### **2.1.2. L'idée des autres**

La création d'une entreprise en recourant aux idées des autres oblige de rester à l'affût de tout ce qui se passe ailleurs en matière de nouveaux produits, des nouvelles méthodes de consommation, des nouveaux techniques marketings : la majorité des magazines économiques spécialisés en création d'entreprise ont une rubrique prévue à cet effet.

On peut également faire des associés. Certains ont le produit ou le savoir-faire mais manquent de matériels donc ils recherchent des associés. Il est nécessaire de visiter les annonces de "recherches de partenariat", bulletins de "propositions d'affaires", bourses d'opportunités

##### **2.1.3. L'opportunité**

Une opportunité peut se présenter. Mais pour dénicher "l'affaire à ne pas rater", il convient d'être dans une situation favorable :

- Avoir un esprit ouvert.
- Avoir un esprit de critique.

##### **2.1.4. L'application nouvelle**

La création d'une entreprise à partir d'une application nouvelle consiste à utiliser une technique, un savoir-faire, un produit connu en le transposant dans une autre activité, dans un nouveau contexte ou sur un marché différent. Il y a une part d'innovation dans les "applications nouvelles" et les consommateurs leur réaction n'est pas toujours certaine.

Un projet de création dans une application nouvelle a plus de risques, mais en cas de réussite la rentabilité est supérieure, tout comme les risques de plagiat !

---

<sup>3</sup> Renaud Dutreil, Guide créateur d'entreprise, p4

### **2.1.5. L'innovation**

L'innovation pure relève d'un exercice plus ardu. La création d'un nouveau produit, généralement possède un avantage technologique, entraîne des besoins importants de capitaux pour entamer à la phase préindustrielle, pour la réalisation d'une étude de marché, il faut qu'elle soit nécessairement approfondie, pour attendre la réponse du marché.

Dans ce cas-là, les risques se cumulent, mais la rentabilité s'avère bien plus élevée que dans une activité banale où la concurrence est trop élevée.

### **2.2. Etude de marché <sup>4</sup>**

L'étude de marché est une étape très importante pour connaître l'environnement et connaître la composition du marché visé, à la base de cette étude qu'on peut faire des prévisions de et de développement du marché.

#### **2.2.1. La connaissance du marché**

L'appellation "étude de marché" peut intimider et ne pas se sentir suffisamment compétent pour se lancer seul dans cet exercice. En fait, une étude de marché reste avant tout une affaire de bon sens. Pour faire une étude de marché, il faut s'intéresser aux :

- Vente.
- Client
- Correspondances des besoins du produit ou service
- Concurrents
- Implantation de l'entreprise
- Définir la stratégie commerciale

#### **2.2.2. L'utilité de l'étude de marché**

Une étude de marché permet de :

- La validation des hypothèses de départ en termes de produits ou de services,
- L'évaluation du potentiel du marché visé et estimer ainsi le chiffre d'affaires,
- L'identification des avantages par rapport à la concurrence,
- La préparation de la prospection et établissement du l'offre commerciale.

#### **2.2.3. La faisabilité d'une étude de marché.**

Dans la plupart des cas, on peut la réaliser nous-même en :

- L'effectuation d'une recherche documentaire auprès des sources d'informations existante dans l'environnement économique.
- La récolte des informations de la presse émanant de la concurrence,
- La visite des salons, foires, expositions et autres manifestations,
- Interviewant les professionnels, prescripteurs, donneurs d'ordre, fournisseurs,

---

<sup>4</sup> Renaud Dutreil, op cite, p17

## Chapitre 1 : la création d'une entreprise

- Menant une enquête par entretiens ou minitest auprès de la clientèle potentielle,
- L'observation des concurrents sur le marché.

### **2.3. Choisir un statut juridique<sup>5</sup>**

Le choix d'un statut juridique repose sur les critères suivants :

#### **2.3.1. La nature de l'activité**

Il y a des activités qui nous obligent à choisir un type juridique précis, car le domaine de l'activité est exigeant et plein de normes à respecter, comme les entreprises des travaux publics. Donc il faut se renseigner et avoir des idées sur l'activité choisie pour faciliter les tâches.

#### **2.3.2. La volonté de s'associer**

On peut tenter de créer une entreprise à plusieurs pour des causes différentes :

Patrimoniales, économiques, fiscales, sociales.

Si on n'a pas, au début, l'esprit de s'associer "pour le meilleur et pour le pire" de partager les compétences, connaissances, expérience, le taux de réussite sera considérablement diminué dans le cas d'une association.

Si on se sent une âme plus autonome et préférer n'avoir de compte à rendre à personne au quotidien, alors c'est préférable de rester indépendant, en créant une entreprise individuelle.

#### **2.3.3. L'organisation patrimoniale**

Si on a un patrimoine personnel à protéger et/ou à transmettre, la structure juridique doit être choisie en prenant une véritable importance.

La Création d'une entreprise permet à la différenciation du patrimoine personnel de celui de l'entreprise par conséquent il aura une protection des biens personnels de l'action des créanciers de l'entreprise. Ce point est néanmoins à nuancer avec l'apport de la loi pour l'initiative économique qui a permis à la protection des résidences des entrepreneurs.

#### **2.3.4. Les besoins financiers**

Le besoin financier est très important pour le choix du statut juridique, si le financement de l'investissement nécessite un capital élevé, donc le choix du type juridique « SPA » aide à réaliser la création en ramenant des actionnaires qui vont financer l'investissement

#### **2.3.5. Les démarches administratives à suivre pour faire le statut juridique de l'entreprise en Algérie<sup>6</sup>**

Pour faire le statut juridique dans le cas de création d'une entreprise en Algérie, il faut suivre les démarches suivantes :

---

<sup>5</sup> Renaud Dutreil, op cite, p46

<sup>6</sup>Brahim Lakhlef, Créateur d'entreprise dirigeant d'entreprise, Alger livre édition, p152

## Chapitre 1 : la création d'une entreprise

- La création de l'entreprise choix du statut juridique.
- L'établissement du registre du commerce.
- Contacte avec l'administration fiscale pour constituer le dossier fiscal.
- Démarches auprès des institutions chargées de l'octroi des avantages fiscaux et parafiscaux et autres avantages (ANDI, ANSEJ...)
- Démarche auprès de l'inspection de travail en cas de recrutement notamment dans le cadre des différents dispositifs mis en place en faveur des jeunes diplômés.
- Démarche auprès de la (CNAS,..) selon le statut du dirigeant pour l'obtention d'un matricule employeur.
- Ouverture d'un compte bancaire.

### **2.4. Le financement**

Le financement est l'un des importantes étapes pour la création d'une entreprise, il se diffère et il a plusieurs manières pour l'assurer et chaque pays a ses caractéristiques pour faire le montage financier. Si on parle d'une manière générale, pour assurer un financement pour une création d'une entreprise, il faut passer par des étapes importantes pour faciliter les tâches.

#### **2.4.1. Les type des financements :<sup>7</sup>**

*Tableau 2: Les types des financements pour la création d'une entreprise.*

Financement par emprunt	Utilisé pour financier les comptes clients, les inventaires, les équipements ou des biens immobiliers commerciaux et leur rénovation.
Financement par capitaux propres	Provient en partie des promoteurs de l'entreprise .Une entreprise peut aussi faire appel à des investisseurs privés ou à des sociétés d'investissement pour trouver les capitaux propres qui lui sont nécessaires
Financement mixte	C'est la combinaison entre le financement par les capitaux propres et le financement par l'emprunt.
Programmes gouvernementaux	Différentes formules sont mises de l'avant par les gouvernements pour favoriser la réussite des entreprises et stimuler l'entrepreneuriat.

<sup>7</sup> Guide de l'entrepreneur CEDANT -financement du projet-, p87

Source : Guide de l'entrepreneur CEDANT -financement du projet-, p87

### **2.4.2. Les différentes sources de financement des investissements :<sup>8</sup>**

Il y a plusieurs sources et méthodes de financement, les plus utilisées par les entreprises algériennes sont :

#### **2.4.2.1. Le financement par l'entreprise :**

Ce modèle de financement contient 3 types :

##### **a- Le financement sur fonds propre :**

Ce modèle de financement se base sur les augmentations du capital en numéraire pour avoir une augmentation de fonds. Ces augmentations sont fournies par les propriétaires ou par le recours à une offre publique d'action mise en marché boursier.

##### **b- Le financement par autofinancement :**

Ce modèle de financement se concrétise grâce aux fonds dégagés par l'activité comme l'amortissement ou des bénéfices non distribués. Il est considéré comme le meilleur type de financement et il représente la bonne santé de l'entreprise.

##### **c- Le financement par la cession d'un élément actif :**

Pour que l'entreprise peut financier la totalité ou une partie de ses besoins en investissement ou renouveler ses équipements ou les modernisés et réorienter son activité, elle peut céder un ou plusieurs éléments de son actif.

#### **2.4.2.2. Le financement par endettement :**

Ce modèle de financement contient 3 types :

##### **a- Le crédit à moyen et long terme :**

Le crédit à moyen et long terme assure la majorité des cas les immobilisations amortissables et ces crédits sont lourds et ils ont une durée de remboursement entre 2 et 7 ans quand on fait des crédits d'investissement de production ou plus de 7 ans comme les achats des maisons. Ces crédits ont des taux d'intérêts négociable et ils assurent une très grande part de l'investissement.

##### **b- Le crédit-bail ou le leasing :**

C'est un crédit qui permet l'utilisation des machines ou les outils ou les équipements mis à la disposition de l'entreprise sous forme de location avec une option d'achat une fois amorti.

##### **c- L'emprunt obligatoire :**

Ce type de crédit consiste à mettre des obligations sur le marché, le montant de l'emprunt est reparti en montants égaux nommés obligation. L'obligation est différente de l'action de par sa nature même, le détenteur d'action est considère comme l'un des propriétaires de l'entreprise, le détenteur d'obligation bénéficie du statut de créancier.

---

<sup>8</sup> Brahim LKHLEF, op cite, p 227

### **2.4.2.3. Le financement islamique :**

Ce modèle de financement contient 5 types :

#### **a- La Mourabaha :**

Ce modèle de financement est basé sur l'achat des équipements ou marchandises demandés par l'emprunteur et puis les revend à cette emprunteur et gagner la marge bénéficiaire dans la vente. Ce type de financement est très utilisé par les banques islamiques.

#### **b- La Moudaraba :**

C'est une formule qui associe deux types d'apport, la banque fournit les capitaux, le promoteur apporte son savoir-faire et son management au projet à l'activité. L'apport du promoteur est estimé et transformé en part dans le montage de l'opération. Les résultats positifs ou négatifs sont assumés au prorata de l'apport de chacune des deux parties.

#### **c- La Moucharaka El Moutanakissa :**

Veut dire la participation dégressive, où l'emprunteur peut être le seul propriétaire progressivement en rachetant les parts de la banque.

#### **d- La Moucharaka Aldaima :**

Il est considéré comme un partenariat, il rassemble pratiquement à la constitution d'une SPA.

#### **e- El Ijar ou Ijara :**

Ce type de financement ressemble quasiment au crédit-bail. La banque achète les équipements et les remet aux emprunteurs sous forme de location avec une option d'achat après une durée estimée en fonction du délai moyen d'utilisation des équipements.

## **2.5. Marketing<sup>9</sup>**

Le marketing est une étape très importante pour faire connaître l'entreprise et ses produits ou services et faciliter la relation et la communication avec les clients et aide à la pénétration du marché.

### **2.5.1. La mini check-list marketing du créateur d'entreprise**

- Le pensé des futurs clients que le produit a un bon rapport qualité prix.
- La simplicité et la clarté de la politique de prix.
- La clarté de l'activité et les différences par rapport à les concurrents. 4--
- L'adaptation du positionnement par-rapport aux clients. -
- La donation d'un maximum d'informations aux clients.
- Ne pas compter que sur la publicité ou le bouche à oreilles pour se faire connaître
- La mise en place une base de données clients. -
- La prévision de tenir un tableau de bord / un journal de bord.

---

<sup>9</sup> Le Kit de Survie du Créateur d'entreprise version 1.2 p04  
LE Marketing pour les Nuls  
Marketing Kit for dummies

### **2.5.2. Les 15 bons réflexes marketings pour augmenter la vente**

- Ne jamais perdre une occasion de parler de l'entreprise !
- La réservation de 10 minutes par jour pour faire du Marketing !
- L'identification des causes d'achat de nos produits.
- La concentration sur les prospects chauds !
- La concentration des efforts sur 1 stratégie !
- La mise des cartes de visite dans tous les courriers !
- La réponse aux demandes des prospects le plus rapidement possible !
- La mise en place d'une base de données clients !
- La mise en place d'une communauté de clients !
- La fidélisation des meilleurs clients !
- La distribution d'un maximum de documentations.
- Il faut profiter de tous les prétextes pour faire parler de l'entreprise dans la presse !
- L'offre des cadeaux d'entreprise valorisants !
- Le soin de l'image et la présentation sur internet !
- La mise en place d'un système de fidélisation !

### **2.5.3. Le choix du nom de l'entreprise**

Voici les 6 étapes pour trouver le meilleur nom pour une marque, entreprise.

- La définition de l'univers de la marque et les concepts associés
- La recentrations des recherches autour de l'environnement de l'activité.
- La recherche des noms grâce aux techniques de création de noms.
- La vérification de la conformité du nom par rapport au concept initial.
- La vérification du non existence du nom et le dépôt de la marque.
- La déclinaison de la marque de l'entreprise !

### **2.6. Le démarrage de l'entreprise**<sup>10</sup>

Le démarrage de l'entreprise veut dire le commencement de l'entreprise ,il est considéré comme l'étape basique dans le processus de création d'une entreprise à cause de son impact et son influence sur l'avenir et le future de l'entreprise , donc si le démarrage est bon on peut dire que l'entreprise va avoir une bonne continuité et si le contraire donc l'entreprise risque d'échouer Pour avoir un bon démarrage d'une entreprise il faut de suivre les étapes suivantes :

- La recherche et l'aménagement des locaux.
- L'assurance de l'entreprise.
- L'établissement des premiers documents commerciaux.
- La finalisation de recrutement des collaborateurs et choisir des prestataires.

---

<sup>10</sup> Renaud Dutreil, op cite, p63

- La mise en place la comptabilité et les outils de gestion.
- La planification.
- Les lieux d'installation de l'entreprise.
- L'équipement.

### **Section 3 : l'entrepreneur**

#### **3.1. Définition de l'entrepreneur**

La notion d'entrepreneur a connu jusqu'à ce jour une évolution notoire, on est parti de la conception de simple individu au personnage au centre de l'activité économique. La notion concerne tout d'abord l'exploitant agricole, ensuite tous ceux ayant pour fonction de faire circuler les denrées de la campagne vers les villes et de transformer ses richesses ; sa mission étant de mettre des produits à la disponibilité des acheteurs (Cantillon<sup>11</sup>, 1755).

Say<sup>12</sup>(1996) quant à lui voit en l'entrepreneur la pierre angulaire de la dynamique capitaliste. L'entrepreneur est donc un créateur et consommateur de valeur, laquelle valeur est indispensable à la prospérité de la société. Son objectif n'étant pas l'exploitation du travail d'autrui mais plutôt d'être économiquement indépendant. Il en ressort en définitive trois sortes d'opérations industrielles : les recherches du savant, les applications de l'entrepreneur l'exécution de l'ouvrier.

Schumpeter fait la synthèse de Cantillon et Say, l'entrepreneur devient le responsable de la science économique. Schumpeter le place au centre de l'analyse et lui assigne la fonction d'innovation, l'innovation étant définie comme tout changement porteur de profit nouveau. Le profit quant à lui étant juste sa rémunération. La prise de décision et sa fonction managériale définissent sa particularité majeure ; il n'est ni inventeur, ni capitaliste et par conséquent ne prend aucun risque.

Les conceptions nouvelles de l'entrepreneur le définissent comme quelqu'un qui forme et réalise un projet. L'entrepreneur met en place un projet dont la réussite réside dans la minimisation la plus possible du niveau du risque qui entoure ses décisions ainsi que dans sa capacité à gérer.

Louis Jacques FILION (1988) intègre toutes ces dimensions et nous offre cette définition dans laquelle nous pouvons assez clairement reconnaître l'entrepreneur que nous rencontrons tous les jours de notre vie : « Un entrepreneur est une personne imaginative, caractérisée par une capacité à se fixer et à atteindre des buts. Cette personne maintient un niveau élevé de sensibilité en vue de déceler des occasions d'affaires. Aussi longtemps qu'il ou elle continue d'apprendre au sujet d'occasions d'affaires et qu'il ou elle continue à prendre des décisions modérément risquées qui visent à innover, il ou elle continue de jouer un rôle entrepreneurial ».

#### **3.2. Caractéristiques de l'entrepreneur<sup>13</sup>**

Il existe plusieurs caractéristiques parmi eux on trouve :

---

<sup>11</sup> Entrepreneur and Economist. New York: Oxford University Press, 1986. Traduction française : Richard Cantillon, le rival de Law. Paris, Hermann, 1997.

<sup>12</sup> Manuscrits sur la monnaie, la banque et la finance (1767-1832). Cahiers Monnaie et Financement, Université Lumière-Lyon II, 1995.

<sup>13</sup> Travail personnel

- 1-Energie et dynamisme
- 2-Confiance en soi
- 3-Capacité à résoudre de multiples problèmes
- 4-Acceptation de l'échec
- 5-Mesure dans la prise du risque
- 6-Ouverture à l'innovation et à la création

### **3.3. Différentes façons d'être entrepreneur<sup>14</sup>**

Il existe plusieurs façons pour être entrepreneur, voici quelque type :

#### **3.3.1. L'entrepreneur individuel**

Il joue un rôle nécessaire dans le développement socioéconomique de son milieu puisqu'il est créateur de postes emplois et de développement économique. Se limiter à ce genre d'entrepreneur donne une vision trop restrictive de ce qu'est l'entrepreneuriat.

#### **3.3.2. L'entrepreneuriat collectif**

Celui qui associe le développement des entreprises coopératives et des entreprises communautaires relevant de l'économie sociale. On voit maintenant beaucoup d'exemples d'entreprises actives dans le secteur des services communautaires comme les services à domicile, les services alimentaires et les services de garde. De même, les coopératives de travail qui ont créé ou relancé des entreprises sont aussi des exemples d'entrepreneuriat collectif.

#### **3.3.3. L'entrepreneuriat du travail autonome**

Il joue un rôle de premier plan dans le développement économique. Ces personnes qui offrent leurs services, à titre individuel, pour effectuer des missions spécifiques au profit d'entreprises, d'organismes ou d'individus font aussi un acte d'entrepreneuriat. On les trouve dans, à peu près, tous les corps de métiers et professions. En effet, le champ d'action très large peut aller des métiers du domaine de la coiffure jusqu'aux professions libérales.

Depuis quelques années, le concept d'entrepreneuriat a pris une signification encore plus large. Il entoure un ensemble de personnes qui, même si elles ne sont pas des créateurs des entreprises, participent au fonctionnement et au développement de celle qui les emploie. Ce sont des :

##### **3.3.3.1 intra preneurs**

Ce sont pareil à des entrepreneurs à l'intérieur de l'entreprise. Ils connaissent, comme ceux-ci, voir les dysfonctionnements et les problèmes et ils participent à donner des solutions originales. Ils peuvent faire partie de la direction ou être des employés dynamiques, créatifs et intéressés à bien faire leur travail et à faire évoluer leur organisation. Sur le plan des valeurs et des qualités qui les caractérisent, il y a beaucoup de similitudes entre l'entrepreneur et l'intra preneur.

Leurs ensembles font montre des mêmes qualités entrepreneuriales : la confiance en soi, la motivation, le sens de l'effort, la responsabilité, l'initiative, la persévérance, la solidarité, l'esprit d'équipe.<sup>15</sup>

---

14 UN entrepreneur dans ma classe Maurice Boivin, Coforma Itée, Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2007 p05  
15 Adapté de Dorothy Rich. Career Mega-Skills, Sundistar Inc." La créativité, le leadership », New Orleans, 1999.

### **3.4. Les principales motivations des entrepreneurs**

Alain Fayolle (2004)<sup>16</sup>, précise que les entrepreneurs, quel que soit le pays considéré, mettent plus souvent en avant les motivations suivantes :

- Le besoin d'accomplissement ;
- Le besoin d'indépendance ;
- Le besoin de reconnaissance ;
- La recherche de pouvoir ;
- La passion ;
- Le challenge, le défi ;
- L'enrichissement (l'argent n'est que très rarement une motivation) ;

●Donc on peut avoir d'autres motivations comme suite :

#### **3.4.1. Motivations psychologiques**

- Besoin d'indépendance
- Besoin d'accomplissement
- La créativité et l'innovation
- La prise de risque

#### **3.4.2. Motivations sociologiques et culturelles**

- L'âge
- La famille et les proches
- L'éducation
- L'expérience professionnelle
- Le territoire

#### **3.4.3. Motivations économiques**

- Les ressources humaines
- Les ressources financières
- La demande de marché et son accessibilité

---

<sup>16</sup>.FayolleA, ibid, p69

### 3.5. Le référentiel des compétences d'un dirigeant de PME<sup>17</sup>

Tableau 3: Le référentiel des compétences d'un dirigeant de PME.

Fonction	Compétence nécessaires	Les outils à maitriser
<b>Concrétisation d'une idée, création d'entreprise</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Préciser l'idée.</li> <li>- Comparer, consulter.</li> <li>- Evaluer les opportunités du marché.</li> <li>- Vérifier la cohérence du projet.</li> <li>- Entamer la recherche des moyens.</li> <li>- Créer l'entreprise.</li> <li>- Choix des statuts.</li> <li>- Choix des collaborateurs.</li> <li>- Confectionner ou participer à l'élaboration d'un business plan.</li> <li>- Prise de contact avec les services compétents pour l'obtention des avantages accordés aux investisseurs.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Posséder un minimum de qualification et d'expérience par rapport à l'idée.</li> <li>- Pouvoir identifier les opportunités et la contrainte.</li> <li>- Opter pour une démarche.</li> <li>- Pouvoir faire la distinction entre les différentes formes de statut d'entreprises et leurs conséquences notamment sur la gestion.</li> <li>- La répartition des résultats.</li> <li>- La transmission des parts.</li> <li>- Posséder ou acquérir la capacité de gérer les contrainte, de manager, de prévoir les risques, d'apprendre.</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Arrêter un mode de management performant.</li> <li>- Mettre en place une organisation adaptée aux objectifs et aux moyens de l'entreprise.</li> <li>- Définir une stratégie.</li> <li>- Choisir des collaborateurs compétents.</li> <li>- La mise en place d'un système d'information fiable et continu concernant toutes les</li> </ul>	<p>Il faut du savoir, du savoir-faire, du savoir être et du savoir agir, posséder donc des aptitudes et des capacités à diriger une entreprise, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Posséder ou acquérir et améliorer des capacités et des aptitudes pour diriger, organiser, motiver, coordonner, décider, identifier les opportunités, gérer les conflits, négocier, communiquer, écouter, corriger, sanctionner.</li> </ul>

<sup>17</sup> Travaux sur un référentiel de compétences de : E.M. Laviolette et C. Loue et de Lorrain, Balley et dussault

## Chapitre 1 : la création d'une entreprise

<p><b>Direction</b></p>	<p>informations, l'environnement et le marché et son traitement.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Instaurer des procédures de gestion pour renforcer le contrôle interne.</li> <li>-Coordonner, impliquer orienter, corriger, motiver.</li> <li>-Négocier des contrats.</li> <li>-Respecter les lois et règlements.</li> <li>-Gérer son temps en fonction des priorités.</li> <li>-Capacité de réagir et de décider.</li> <li>-Apte à expliquer son mode de gestion et des choix stratégiques à ses collaborateurs.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Posséder ou acquérir des notions sur la gestion d'entreprise, notamment maîtriser les outils et approches pour fournir un produit ou une prestation de qualité à des prix compétitifs</li> <li>-Etre apte à mobiliser le personnel autour d'une option stratégique, être leader.</li> </ul>
<p><b>Stratégie</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Pouvoir faire un dialogue.</li> <li>-Connaitre l'environnement et le marché.</li> <li>-Cerner les forces faiblesses de l'entreprise.</li> <li>-Arrêter les objectifs stratégiques.</li> <li>Arrêter un plan opérationnel.</li> <li>-Assurer le suivi, évaluer.</li> <li>-Corriger.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Maîtriser les outils et approches de détermination des stratégies d'entreprise, maîtriser les outils d'évaluation.</li> </ul>
<p><b>La fonction production</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Maîtriser le processus de production et la programmation.</li> <li>-Mettre en place un bureau méthodes, programmation.</li> <li>-Choisir un personnel de production qualifié et instaurer un travail sur la base de normes généralement admises dans l'activité concernée.</li> <li>-Choisir un emballage adéquat.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Etre du métier ou encadrer par des collaborateurs compétant, adapter les choix d'équipements et leur taille aux capacités financières et humaines de l'entreprise.</li> </ul>

## Chapitre 1 : la création d'une entreprise

	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Instaurer un système de contrôle qualité.</li> <li>-Suivre la production et prendre des mesures correctives.</li> <li>-Instaurer une maintenance préventive et curative.</li> <li>-Prévoir les risques.</li> </ul>	
<p><b>Les ressources humaines</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Concevoir un mode de gestion performant notamment pour les compétences, définition des postes, système de rémunération, procédure de gestion.</li> <li>-Concevoir un système de gestion de carrière et transmission du savoir-faire, créer un lien entre formation et gestion de carrière.</li> <li>-Assurer un suivi des mouvements du personnel et des charges salariales.</li> <li>-Créer un climat de travail serein.</li> <li>-Gérer les couts salariaux.</li> <li>-Suivre le rendement du collectif et respect des objectifs et normes par rapport à l'activité.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Connaitre la législation en matière des RH et les outils d'élaboration d'une gestion saine des RH.</li> <li>-Savoir écouter et motiver sur la base de critères liés à la compétence, la performance et a volante d'apprendre et de s'améliorer sur le plan professionnel.</li> </ul>
<p><b>Les finances et comptabilité</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Avoir la capacité d'interpréter les données comptables et financières.</li> <li>-Réunir les moyens financiers nécessaires à la création et au développement de l'entreprise.</li> <li>-Pouvoir choisir un financement adéquat pour ses investissements.</li> <li>-Suivre et maîtriser l'évolution de la trésorerie, tableau de bords et indicateurs pertinents.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Choisir des financiers et comptables compétents.</li> <li>-Avoir les notions sur la lecture des bilans, des grands agrégats et équilibres.</li> <li>-Pouvoir interpréter les ratios financiers.</li> </ul>

## Chapitre 1 : la création d'une entreprise

	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Elaborer des budgets de trésorerie et des plans de financements.</li> <li>-Anticiper sur les besoins en financement, ou de trésorerie.</li> <li>-Fournir des états financiers et une comptabilité sincère et régulière</li> </ul>	
<b>La fonction marketing commerciale</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Connaitre le marché, détecter l'opportunité, interpréter les données d'une étude de marché.</li> <li>-Connaitre les forces et les faiblesses de la concurrence.</li> <li>-Pouvoir opter pour une stratégie commerciale.</li> <li>-Choisir un segment de marché.</li> <li>-Arrêter une politique de promotion et de communication.</li> <li>-Ecouter le client, le fidéliser.</li> <li>-Choisir un mode de distribution.</li> <li>-Arrêter des indicateurs de suivi et d'évaluation.</li> <li>-Mettre un système de motivation pour les commerciaux.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Avoir des notions assez poussée en marketing et stratégie marketing, le marketing opérationnel, la communication.</li> </ul>
<b>Les approvisionnements et la gestion des stocks</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Accorder une importance à la gestion des stocks.</li> <li>-Suivre l'évolution et les sorties de stocks.</li> <li>Maitriser les couts.</li> <li>-Procéder à des vérifications régulières.</li> <li>-Choisir un gestionnaire des stocks compétant.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Avoir des notions de base assez précises sur la gestion des stocks et les conséquences d'une mauvaise gestion des magasins sur la production et les couts de production.</li> </ul>
<b>Gestion budgétaire, contrôle interne,</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Mettre en place un dispositif de contrôle interne : organisation,</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Etre convaincu de la nécessité d'une gestion prévisionnelle,</li> </ul>

## Chapitre 1 : la création d'une entreprise

<p><b>audit interne, évaluation, mesures correctives</b></p>	<p>procédures, référentiels, évaluation du dispositif par l'audit interne et externe.</p> <p>-Instaurer une gestion prévisionnelle, budget.</p> <p>-Instaurer un système de contrôle de gestion.</p> <p>-Assurer un suivi permanent de l'activité de l'entreprise sur la base d'un tableau de bord et des indicateurs pertinents qui permettent une évaluation correcte et une prise de décision.</p>	<p>maitriser les notions de bases pour confectionner un budget et un tableau de bord et les technique de choix d'indicateurs de gestion et de suivi, savoir interpréter les données, décider et agir dans les détails.</p>
<p><b>La communication</b></p>	<p>-Capacité de cibler l'information pertinente.</p> <p>-Capacité de communiquer (communication interne et externe).</p> <p>-Mettre en place un système de recueil d'information fiable.</p> <p>-Capacité de s'intégrer dans des réseaux d'affaire et d'influence.</p> <p>-Capacité de bien représenter l'entreprise</p>	<p>-Maitrise les notions fondamentales de la communication (interne et externe)</p>

Source : Travaux sur un référentiel de compétences de : E.M. Laviolette et C. Loue et de Lorrain, Balley et dussault

### **Conclusion**

A travers ce chapitre, nous avons tenté de cerner les étapes importantes qui nous guident à la création d'une entreprise.

L'environnement commercial ainsi que les exigences des clients poussent à la création d'entreprises performantes et concurrentielles, en se structurant de manière à répondre à la demande du marché.

Nous avons abordé dans ce chapitre le volet de l'entrepreneur en décrivant les différents types qui le caractérisent.

## **Chapitre 2**

# **L'aquaculture**

### Chapitre 2 : L'aquaculture

#### Introduction

L'aquaculture est une activité structurée au sein de La Direction Générale De La Pêche Et De L'Aquaculture relevant du Ministère De L'Agriculture, Du Développement Rural et de la Pêche. Elle appartient au domaine de production alimentaire.

Ce chapitre va nous renseigner sur l'aquaculture notamment, celle implantée en Algérie, en définissant les stratégies pour son développement durable et sa transformation en activité industrielle.

#### Section 1 : généralité sur l'aquaculture

##### 1.1. Définition de l'aquaculture

###### 1.1.1. Définition 1

L'aquaculture (ou héliciculture, ou aquiculture, terme en usage au début du XX<sup>e</sup> siècle et préconisé par l'Académie française) est le terme générique qui désigne toutes les activités de production animale ou végétale en milieu aquatique. L'aquaculture se pratique dans des rivières ou dans des étangs, en bord de mer. On parle dans ce cas de « cultures marines » ou mariculture).<sup>18</sup>

###### 1.1.2. Définition 2

Elevage d'animaux aquatiques qui se répartit entre trois grandes activités au sein de l'Union européenne : élevage de poissons de mer, de crustacés et de mollusques en eau de mer et élevage de poissons en eau douce.

Quatre espèces principales sont produites au sein de l'Europe : la truite, le saumon, les moules et les huîtres.<sup>19</sup>

---

<sup>18</sup> <https://fr.wikipedia.org/wiki/Aquaculture>

<sup>19</sup> [https://www.actu-environnement.com/ae/dictionnaire\\_environnement/definition/aquaculture.php4](https://www.actu-environnement.com/ae/dictionnaire_environnement/definition/aquaculture.php4)

### 1.2. La contribution de l'aquaculture à la croissance économique<sup>20</sup>

L'aquaculture est une activité qui a un impact sur l'économie, sa contribution à la croissance économique est la suivante :

#### 1.2.1. Contribution directe

La contribution directe d'un domaine est la contribution de sa production personnelle à la performance économique. Il peut être mesuré par la valeur ajoutée et l'emploi génère par toutes les activités productives du domaine.

L'aquaculture, c'est une activité très développée qui a un impact très important sur l'économie. Elle joue un grand rôle dans la liaison input-output sur le marché car elle déclenche plusieurs opérations commerciales (l'achat et la vente des produits finis ou comme matières premières). En plus, elle participe à la productivité du pays et à la création de la richesse en augmentant les résultats et la valeur ajoutée. D'autre part, elle est considérée comme une activité qui attire les investisseurs car elle est très rentable, en plus elle aide à bien exploiter les ressources halieutiques existantes et participe à la création de la richesse alimentaire dans le pays. Par conséquent, elle génère des rentrées, pour le pays, en monnaies fortes. Elle participe à la création d'emploi et à la formation continue des employés considérés comme un investissement dans le capital humain.

#### 1.2.2. Contribution indirecte

Le développement de l'aquaculture commerciale n'a pas seulement un impact sur l'augmentation de sa propre production, ou de créer des emplois nouveaux, et avoir plus de salaires dans son domaine seulement, mais il joue un grand rôle dans le développement des autres secteurs, soit d'une manière directe, comme le développement du tourisme et de la restauration, ou d'une manière indirecte, en contribuant au versement des impôts et taxes qui aident l'état à faire bénéficier d'autres secteurs.

### 1.3. Les risques<sup>21</sup>

La définition d'un risque est la combinaison de deux facteurs : la probabilité qu'un événement indésirable survienne, et la gravité des conséquences de cet événement. Donc les risques se divisent en deux types : celui qui comprend notamment les risques environnementaux ou professionnels, et celui relatif à la sécurité alimentaire et à la santé publique.

#### 1.3.1. Risques environnementaux

Il existe beaucoup de risques environnementaux, on cite :

- **Fuites des poissons d'élevage** : Les poissons qui sont élevés dans des cages dans des lieux naturels comme la mer ou la rivière, peuvent s'échapper de leurs cages, provoquant une réelle menace pour l'environnement, car les espèces élevées peuvent être porteuses de maladies ou de parasites qui peuvent affecter la population ou les espèces locales. Elles pourraient être en compétition avec les espèces locales et diminuer leurs parts de nourritures.

---

<sup>20</sup> Aquaculture commerciale et croissance économique, réduction de la pauvreté et sécurité alimentaire Cadre d'évaluation, FAO DOCUMENT TECHNIQUE SUR LES PÊCHES ET L'AQUACULTURE 512, Nathanael Hishamunda, Junning Cai, PingSun Leung p05

<sup>21</sup> Aquaculture Écoles pratiques d'agriculture et de vie pour jeunes (JFFLS), Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture Rome, 2015, p17

## Chapitre 2 : L'aquaculture

-**Pollution de l'eau** : L'eau de mer et de rivières peut être polluée à cause des grandes quantités des déchets venants des aliments ou des poissons, de la matière de constitution des cages, des médicaments et des produits chimiques utilisés dans le processus d'élevage.

-**Conditions climatiques et catastrophes naturelles** : Elles peuvent provoquer des problèmes énormes pour l'activité d'élevage, comme le mauvais temps, la grande houle ou les vents forts provoquant les troubles marins qui menacent l'infrastructure de l'activité. On peut citer également le risque de la chute de la température de l'eau, ou la diminution du taux d'oxygène dans l'environnement de l'espèce.

### 1.3.2. Risques professionnels

Il existe beaucoup de risques professionnels, on énumère les suivants :

-**Le risque physique des employés** : Les travailleurs qui activent dans le domaine de l'aquaculture, sont exposés à des accidents professionnels notamment des blessures graves provoquées de la manipulation des outils et matériels de production, ou par la menace naturelle comme les troubles marins.

-**Le risque des espèces d'élevage** : Parfois, on trouve des espèces dangereuses qui peuvent provoquer des blessures pour les employés comme les poissons dangereux dans les aquariums.

-**Le risque des produits chimiques** : Les produits chimiques utilisés parfois dans les processus d'élevage en aquaculture peuvent être dangereux et peuvent provoquer des maladies de peau ou des affectations respiratoires

### 1.3.3. Sécurité alimentaire et santé publique :

- Maladies et parasites : En aquaculture, les maladies infectieuses à cause des bactéries, les virus et les parasites sont considérés comme un véritable problème.

Parmi les méthodes de diminution de la propagation de maladies, on trouve le respect des bonnes pratiques en usage pour la manipulation et la commercialisation du poisson.

Dans les installations aquacoles, les épidémies de maladies et de parasites peuvent être gérées grâce à l'utilisation d'antibiotiques et autres médicaments placés dans la nourriture des poissons, ainsi que par la vaccination des poissons d'élevage, encore, il est mieux de faire des prévisions de toute apparition d'épidémies parce que les antibiotiques et les médicaments, en général, ont des effets potentiellement négatifs sur l'environnement et sur la qualité du poisson.

## Section 2 : aquaculture en Algérie

### 2.1. L'historique de l'aquaculture en Algérie<sup>22</sup>

Tableau 4 : Etapes saillantes de l'expérience algérienne en matière d'aquaculture.

Période	Caractéristiques
Fin du XIX <sup>ème</sup> siècle	-Premiers inventaires de la faune et flore aquatique des plans dulcicoles et marins algériens.  -Immigration de plusieurs familles de Bretons chargées de développer l'ostréiculture en Algérie

<sup>22</sup> L'AQUACULTURE EN ALGERIE ET SON CONTEXTE MAGHREBIN, ABDELHAFID CHALABI

## Chapitre 2 : L'aquaculture

Début du XX <sup>ème</sup> siècle	<p>-Concession accordée sur la lagune d'eau saumâtre du Lac Mellah (frontière tunisienne) à un colon d'origine italienne ; premiers aménagements de pièges fixes (bordigues) et embryon de gestion des populations piscicole marines migrantes.</p> <p>- Création de la Station d'Aquiculture et de Pêche de Castiglione (devenue depuis Bou Ismail), où d'illustres scientifiques se sont distingués (Boutan, Dieuzeide, Roland, Rose et autres). Diffusion à partir de 1926 d'un bulletin semestriel de rayonnement international.</p>
1936	Premiers essais d'acclimatation de la truite arc-en-ciel <i>Salmo gairdneri</i> au barrage du Ghrib (wilaya de Médéa) à partir d'œufs fécondés et de larves importées.
1938	-Premiers résultats de croissance de truite arc-en-ciel <i>Salmo gairdneri</i> introduite au barrage du Ghrib (wilaya de Médéa)
Années 50	-Construction de la station hydrobiologique du Mazafran (périphérie d'Alger), wilaya de Tipaza, où a travaillé notamment ARRIGNON
Fin des années 60, début des années 70	<p>-Missions scientifiques de divers pays, expériences multiples, notamment en collaboration avec la Chine pour la maîtrise des cycles de reproduction et de croissance de plusieurs espèces de carpes chinoises.</p> <p>-Valorisation des sites hydriques de la région d'El Kala comprenant le Lac Mellah (eau saumâtre), le Lac Tonga (eau saumâtre, pêche d'anguilles vertes) et Lac Oubeira (eau douce, pêche de l'anguille et de mulets).</p> <p>-Projet d'une éclosérie de loups de mer (<i>Dicentrarchus labrax</i>) sur le Lac Mellah.</p>
1985-1986	-Importation d'alevins et de géniteurs de phytophages et carnassiers dulcicoles pour le repeuplement de barrages et sites hydriques
1987	-Importation d'alevins et de géniteurs de phytophages et carnassiers dulcicoles pour le repeuplement de barrages et sites hydriques

Source : L'AQUACULTURE EN ALGERIE ET SON CONTEXTE MAGHREBIN, ABDELHAFID CHALABI

### **2.2. L'élaboration d'un nouveau programme d'aquaculture basé sur une stratégie opérationnelle réajustée (2014/2020)<sup>23</sup>**

A cet effet, un groupe de travail (chercheurs, experts, formateurs, professionnels, cadres techniques) a été mis en place et a procédé à :

1- l'établissement d'un bilan sur la filière aquaculture en Algérie : analyse de l'expérience algérienne, tendances aquacoles dans le bassin méditerranéen et à l'échelle mondiale, étude des investissements réalisés (publics et privés), analyse des instruments juridiques et réglementaires

2- l'élaboration d'un nouveau programme de développement de l'aquaculture (filiales à développer, nomenclature et modèles de projets à déterminer, espèces à encourager et accompagnement du programme de l'aquaculture : technique, formation de qualité, catégories de financement ciblées (ANSEJ, ANGEM...), garanties économiques (identification des risques, assurances et autres questions réglementaires...).

En prévision du lancement de ce nouveau programme, les actions ci-après ont été réalisées :

1- identification de vingt-neuf (29) zones d'activité aquacole au niveau des 14 wilayas à façade maritime

2- élaboration par un expert de la FAO, d'une expertise du nouveau programme d'aquaculture

3- établissement de quinze (15) autorisations préalables d'octroi de concessions : Bejaïa (04), Aïn Témouchent (02), Tizi-Ouzou (03), El Tarf (01) Oran (02) Tipaza (02), Annaba (01) et qui concernent : 08 projets de pisciculture marine en offshore, 06 projets de conchyliculture, 01 projet de crevetticulture.

### **2.3. Atouts et défis majeurs du secteur de la pêche et de l'aquaculture en Algérie<sup>24</sup>**

Les principaux atouts de l'économie de la pêche et de l'aquaculture en Algérie sont :

1- Une économie productive renouvelable (valorisation d'un patrimoine naturel intergénérationnel) : 9,5 millions d'hectares de zones de pêche et d'aquaculture exploités et exploitables au bénéfice direct en matière de revenus et d'emplois, de 550.000 habitants

2- Un rang privilégié en Méditerranée pour la pêche maritime.

3- Un potentiel d'impacts significatifs sur l'économie maritime intégrée et le développement local (1.600 km de ligne de côte, plus de 14 millions d'habitants, 40% de la population totale)

4- Des moyens de production appréciables dont 4.500 bateaux de pêche occupant 78.000 emplois.

5- Une population de professionnels jeunes (60% des inscrits maritimes ont moins de 40 ans)

---

<sup>23</sup> Ministère De L'Agriculture Du Développement Rural et de la Pêche, Secteur de la Pêche et de l'aquaculture : Bilan (2012-2014), Prospective 2030 & Projet « Plan aquapêche 2020 » p18.

<sup>24</sup> Aquapeche 2020, Op. Cite, p29.

## Chapitre 2 : L'aquaculture

6-Les ports et abris de pêche (39 ports de pêche et abris de pêche) constituent des zones stratégiques (services publics, postes frontières maritimes...)

7-Plus de 80% de la consommation apparente de produits de la pêche est issue de la production nationale contribuant au renforcement de la sécurité alimentaire (quantitative et qualitative).

8-Des investissements publics et privés importants consentis depuis une décennie (près de 60 milliards de dinars), à mieux valoriser sur le plan économique et social (la flottille de pêche a presque doublé, la population maritime a presque triplé, 15 ports et abris de pêche ont été construits ou aménagés). Parallèlement, le secteur est confronté aux défis majeurs, ci-après

9-Mener à terme et valoriser les investissements publics et privés consentis ⇒ « politique durable »

10-Consolider les emplois existants dans la pêche et créer de nouveaux dans les domaines de l'aquaculture, des services et de la commercialisation ⇒ « emplois productifs »

11-Occuper et valoriser les espaces marins ⇒ « enjeux de sécurité »

12-Sauvegarder et renforcer la place de l'Algérie dans la pêche méditerranéenne ⇒ « enjeu régional »

13-Ouvrir des opportunités de développement et de croissance pour les communes et populations du littoral concernés ⇒ « désenclavement économique »

14-Moderniser les activités de la pêche durable ⇒ « Mise à niveau des techniques et des normes de production et de consommation »

15- Contribuer à l'émergence de nouvelles activités économiques associées et croisées avec les secteurs valorisant les ressources marines ⇒ « la croissance bleu »

### **2.4. Développement d'une aquaculture durable<sup>25</sup>**

L'analyse et le bilan effectués sur la situation de l'aquaculture en Algérie, a abouti à définir le nouveau programme de développement des différentes filières de l'aquaculture, dont il est attendu la création de 10.000 postes emplois directs et la production de 100.000 tonnes, pour un coût d'investissements global de plus de 58 milliards de DA.

Les filières aquacoles concernées par ce nouveau programme (pisciculture marine en cages flottantes (en offshore), conchyliculture, crevetticulture, pêche continentale, pisciculture d'eau douce, algoculture, ...), ont été identifiées essentiellement en fonction :

1-Des exigences biotechnologiques relatives aux différentes espèces déjà maîtrisées en Algérie.

2-Des caractéristiques physiques des sites sélectionnés ;

3-Des expériences aquacoles et du niveau de savoir-faire reconnus en Algérie.

---

<sup>25</sup>Aquapêche 2020, Op. Cite, p44

## Chapitre 2 : L'aquaculture

### 2.4.1 Concernant les filières de l'aquaculture marine,

Le nombre de projets privés envisagés est de 177, avec une production estimée à 80.000 tonnes, qui permettraient de créer plus de 7.000 emplois directs, pour un coût d'investissements de plus de 29 milliards de DA

### 2.4.2 Concernant les filières de l'aquaculture et de la pêche continentales

Et tenant compte des potentialités existantes en termes d'assiettes de terrain et des ressources hydriques, les filières aquacoles à encourager durant ce programme sont notamment la pisciculture en cages flottantes au niveau des barrages et retenues collinaires, la pisciculture d'eau douce en étangs, la crevetticulture et la pêche continentale au niveau des plans d'eau. Le nombre de projets privés envisagé est de 175, pour une production visée de 20.000 tonnes, permettant la création de plus de 2.000 emplois directs, pour un coût d'investissements de près de 29 milliards DA.

Par ailleurs, il est prévu la réalisation d'opérations d'investissement public, pour un montant global de 5,2 Milliards DA, afin d'accompagner le développement des filières d'aquaculture, notamment par :

- 1-La délimitation, la viabilisation et l'aménagement de 23 zones d'activité aquacoles (ZAA) ;
- 2-La réalisation d'une étude complémentaire pour l'identification de nouvelles zones d'activité aquacole (ZAA) ;
- 3-La réalisation de 07 centres de pêche et d'aquaculture continentale
- 4-La réalisation d'une étude d'identification et d'exploitation des gisements de zones de moulières ;
- 5-La réalisation et l'équipement d'une unité de culture d'algues

### 2.4.3. En matière d'industrialisation de l'aquaculture

Il est à signaler qu'aux 352 projets de productions aquacoles prévus, peuvent se greffer de nombreux projets de soutien en amont et en aval de l'activité (fabrication d'aliment pour poissons, fabrication de filets et de cages, écloseries, bureaux d'études spécialisés, exploitation d'artémia, algoculture etc.).

### Section 3 : quelque information sur la création d'une entreprise en aquaculture en Algérie

#### 3.1. Des fiches techniques sur chaque type de poisson cultivé<sup>26</sup>

##### 3.1.1 Ferme conchylicole de production de moules et huitres sur filières sub-surface (50 tonnes/an)

Tableau 5 : information sur l'activité de production des moules.

Type d'activité	Conchyliculture en mer ouverte
<b>Mode de production</b>	Filières sub-surface
<b>Espèce visées</b>	Moule méditerranéenne et huitre creuse
<b>Capacité de production</b>	50 tonnes/an (05 filières)
<b>Concession en mer</b>	05 Hectares. Courant : 0,5 à 1 m/s. Profondeur : 15 à 30 Mètres. Nature du fond : sable
<b>Concession à terre</b>	800 M <sup>2</sup>
<b>Nombre de Kg de naissain/filière</b>	1500
<b>Production par filière</b>	10 tonnes
<b>Taille marchande</b>	06 à 09 cm
<b>Cout de l'investissement</b>	54 430 000.00 DA

<sup>26</sup>Centre National de Recherche et de Développement de la Pêche et de L'Aquaculture « CNRDPA »

## Chapitre 2 : L'aquaculture

<b>Besoin d'exploitation</b>	9 900 000.00 DA
<b>Cout de production</b>	350 DA
<b>Nombre d'emplois</b>	10

Source : Centre National de Recherche et de Développement de la Pêche et de L'Aquaculture

### Investissement et exploitation

Tableau 6:outils de production des moules.

Outils de production		
Désignation	Quantité	Prix total en Dinars
Terrain	01	30 000.00
Bâtiments	01	12 000 000.00
Matériel et outillage		23 000 000,00
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Filière sub-surface de 200 mètres et accessoires</li> </ul>	05	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Tapis chargeur 2500x500 avec tapis en maille d'acier inoxydable</li> </ul>	01	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Degrappeuse mod.SG 20 (productivité aporx.2 T/h)</li> </ul>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Brosseuse mod.18 SP</li> </ul>	01	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Système épuration moules</li> </ul>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Matériel de plongée</li> </ul>	01	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Matériel de laboratoires</li> </ul>	01	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Matériel accessoire</li> </ul>	01	
	01	
	/	
Matériel de transport		19 000 000
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Embarquement conchylicole</li> <li>• Camion frigorifique</li> <li>• Transpalette</li> </ul>		

## Chapitre 2 : L'aquaculture

Equipements bureau	01	700 000.00
Equipements sociaux		700 000.00
<ul style="list-style-type: none"> <li>Lot d'équipement d'hébergement</li> </ul>	01	
Totaux		54 430 000.00 DA

Source : Centre National de Recherche et de Développement de la Pêche et de L'Aquaculture

Tableau 7: besoin d'exploitation des moules

Besoin d'exploitation		
Désignation	Quantité	Prix total en Dinars
Naissain	7500 Kg	900 000.00
Autres charges (salaires)	/	6 000 000.00
Autres charges (Assurance bonifiée)	/	3 000 000.00
Totaux		9 900 000.00

Source : Centre National de Recherche et de Développement de la Pêche et de L'Aquaculture

### 3.1.2 Ferme de production de la crevette en eau douce, saumâtre et eau de mer (50 tonnes/cycle)

Tableau 8: information sur l'activité de production de crevette.

Type d'activité	Crevetticulture intensive en biofloc
Mode de production	En étang en géomembrane
Espèce visées	Litopenaeus vannamei
Capacité de production	100 tonnes/an (10 tonnes/hectares/cycle)
Concession à terre	50000 m <sup>2</sup> (05 hectares)
Surface et volume des étangs	5000 m <sup>2</sup> /étang -5000 m <sup>3</sup>

## Chapitre 2 : L'aquaculture

Nombre des postes-larves ensemencés par m <sup>2</sup>	100 PL/m <sup>2</sup> -4500.000 pl./cycle
Taille minimale des P.larves	PI12-15
Mise en charge en bassins de suverage	10.000 PL/ m <sup>3</sup>
Mise en charge en étang de grossissement	100/ m <sup>3</sup>
Production minimale d'étang de 5000 m <sup>2</sup> en 3,5-04 mois (taille de 15g)	05 tonnes
Taille marchande	13-20 grammes
Cout de l'investissement	158 450 000,00
Fond de roulement (exploitation)	45 500 000,00
Coûts de production/Kg	700 DA-950 DA
Nombre d'emplois	12

Source : Centre National de Recherche et de Développement de la Pêche et de L'Aquaculture

Tableau 9: outil de production de la crevette.

Outils de production		
Désignation	Quantité	Prix total en dinar
Terrain	01(5 hectares, 1DA/m <sup>2</sup>	50 000,00
Bâtiments	01	50 000 000,00
Réalisation des étangs	09	70 000 000,00
<b>Matériel et outillage</b>		30 000 000,00
-16 bassins circulaires en fibres de verres, 20 à 25 m <sup>3</sup> .	16	

## Chapitre 2 : L'aquaculture

-Chambre froide et de congélation.	02	
-Aérateur.	140	
-Fabrique de glace.	01	
-Matériel aquacole.	Lot	
-Groupe électrogène.	01	
-Equipement de laboratoire.	01	
-Matériel de pêche et de manipulation.	01	
-Matériel divers.	01	
<b>Matériel roulant</b>		7 000 000,00
-camion frigorifique	01	
-véhicule utilitaire	01	
-chariot élévateur et transpalette	01	
Equipements de bureau	01	700 000,00
Equipements sociaux		700 000,00
-lot d'équipement d'hébergement	01	
<b>Totaux</b>		<b>158 450 000,00</b>

Source : Centre National de Recherche et de Développement de la Pêche et de L'Aquaculture

Tableau 10 : besoin d'exploitation de la crevette.

<b>Besoin d'exploitation</b>		
Désignation	Quantité	Prix total en dinars
Poste larves	4 500 000	10 000 000,00
Aliments	120 000 kg	24 000 000,00
Salaires	12*12 mois	9 000 000,00
Sels minéraux et mélasse et divers	Lot	1 500 000,00

## Chapitre 2 : L'aquaculture

Carburant, électricité et autres consommables		1 000 000,00
Totaux		45 500 000,00

Source : Centre National de Recherche et de Développement de la Pêche et de L'Aquaculture

### 3.1.3. Ferme piscicole d'eau douce de production de 100 tonnes/An de Tilapia (oréochomis niloticus et Oréochromis sp)

Tableau 11: information sur l'activité de production tilapia.

Type d'activité	Pisciculture d'eau douce
Mode de production	Intensif
Espèce visée	Tilapia (Oréochomis niloticus et Orzochromis sp)
Capacité de production	100 tonnes/an
Concession à terre	10 000m <sup>2</sup> (1 hectare)
Nombre de bassin ou étang d'alevinage	15
Nombre d'étang de grossissement	25
Nombre d'alevins	500 000 alevins
Taille initiale des alevins	1 gramme
Taille initiale des juvéniles	5-15 gramme (10g poids moyen)
Mise en charge	11-12kg/ m <sup>3</sup>
Taille marchande	200 à 300 grammes (10 mois d'élevage)
Cout de l'investissement	42 120 000,00
Fond de roulement	50 500 000,00
Cout de production/kg	400,00 DA
Nombre d'emplois	16

Source : Centre National de Recherche et de Développement de la Pêche et de L'Aquaculture

## Chapitre 2 : L'aquaculture

### Investissements et exploitation

Tableau 12: outils d'exploitation de Tilapia.

	Outil d'exploitation	
Désignation	Quantité	Prix total en dinars
Terrain	2 hectares	20 000,00
Bâtiments et serres		
-Bâtiment (200m <sup>2</sup> )	1	5 000 000,00
-Serre et bassins d'alevinage inclus le plastique.	3	600 000,00
-serre et bassins de grossissement inclus le plastique.	5	1 000 000,00
-Clôture.	1	2 000 000,00
M8Infrastructures et matériel d'élevage		
-bassins d'alevinage (15m x 4m x 1.30m)	15	4 000 000,00
		6 500 000,00
-bassins de grossissement (30m x 8m x 1.75m)	25	1 000 000,00
-bassins de décantation		
-bassin réservoir	03	1 000 000,00
-réseau hydraulique et station de pompage	03	1 000 000,00
	/	3 000 000,00
-groupe électrogène		
-souffleur	01	300 000,00
-aérateurs	01	200 000,00
-chambre froide	25	2 500 000,00
-fabrique de glace	01	1 000 000,00
-matériel de laboratoire	01	1 000 000,00
	/	500 000,00

## Chapitre 2 : L'aquaculture

-matériel divers (cuissards, bassines, filet de pêche...)	/	2 000 000,00
Matériel de transport		10 000 000,00
-camion frigorifique	01	
-Véhicule utilitaire	01	
-Chariot élévateur et transpalette	01	
Equipement de bureau (bureau et accessoires)		500 000,00
Total		42 120 000,00

Source : Centre National de Recherche et de Développement de la Pêche et de L'Aquaculture

Tableau 13: besoin d'exploitation de Tilapia.

Besoin d'exploitation		
Désignation	Quantité	Prix total en dinars
Alevins	500 000	10 000 000,00
Aliment	200 tonnes	28 000 000,00
Autres charges (salaires)	/	12 000 000,00
Autres charges (assurance bonifiée)	/	500 000,00
Total		50 500 000,00

Source : Centre National de Recherche et de Développement de la Pêche et de L'Aquaculture

### 3.1.4. Ferme piscicole d'eau douce de production de 100tonnes/an du poisson « CHAT AFRICAIN (CLARIAS GAREPINUS) » en étrangères

Tableau 14: information sur l'activité de production du chat africain.

Type d'activité	Pisciculture d'eau douce
Mode de production	Intensif

## Chapitre 2 : L'aquaculture

Espèce visée	Poisson chat africain ( <i>Clarias gariepinus</i> )
Capacité de production	100 tonnes/an
Concession à terre	10000 m <sup>2</sup> (1 hectare)
Nombre de bassin ou étang d'alevinage	15
Nombre d'étang de grossissement	25
Nombre d'alevins	500000 alevins
Taille initiale des alevins	1 gramme
Taille initiale des juvéniles	5-15 gramme (10 g poids moyen)
Mise en charge	11-12 kg/m
Taille marchande	200 à 300 gramme (10 mois d'élevage)
Coût de l'investissement	42120000
Fond de roulement	50500000
Coût de production /kg	400
Nombre d'emplois	16

Source : Centre National de Recherche et de Développement de la Pêche et de L'Aquaculture

### Investissement et exploitation

Tableau 15 : outils d'exploitation du chat africain.

Outil d'exploitation		
Désignation	Quantité	Prix total en dinars
Terrain	2 hectares	20 000

## Chapitre 2 : L'aquaculture

<b>Bâtiments et serres</b>		
-Bâtiments (200 m <sup>2</sup> )	1	5 000 000
-Serre et bassin d'alevinage inclus le plastique	3	600 000
-Serre et bassin de grossissement inclus le plastique	5	1 000 000
-Clôture	1	2 000 000
<b>Infrastructures et matériel d'élevage</b>		
-Bassins d'alevinage (15m x 4m x 1.30m)	15	4 000 000
-Bassins de grossissement (30m x 8m x 1.75m)	25	6 500 000
-Bassins de décantation	03	1 000 000
-Bassins réservoir	03	1 000 000
-Réseau hydraulique et station de pompage	/	3 000 000
-Groupe électrogène	01	300 000
-Souffleur	01	200 000
-Aérateurs	25	2 500 000
-Chambre froide	01	1 000 000
-Fabrique de glace	01	1 000 000
-Matériel de laboratoire	/	500 000
-Matériel divers (cuissards, bassines, filet de pêche...)	/	2 000 000
<b>Matériel de transport</b>		<b>10 000 000</b>
-Camion frigorifique	01	
-Véhicule utilitaire	01	
-Chariot élévateur et transpalette	01	
<b>Equipements de bureau (bureau et accessoires)</b>		<b>500 000</b>
<b>Total</b>		<b>42 120 000</b>

Source : Centre National de Recherche et de Développement de la Pêche et de L'Aquaculture

## Chapitre 2 : L'aquaculture

Tableau 16 : besoin d'exploitation du chat africain.

	Besoin d'exploitation	
Désignation	Quantité	Prix total en dinars
Alevins	500000	10 000 000
Aliment	200 tonnes	28 000 000
Autre charge (salaires)	/	12 000 000
Autre charge (assurance bonifiée)	/	500 000
Total		50 500 000

Source : Centre National de Recherche et de Développement de la Pêche et de L'Aquaculture

### 3.2. Cadre réglementaire de l'activité aquacole en Algérie<sup>27</sup>

Les principaux textes législatifs réglementant l'activité aquacole en Algérie sont :

Loi n° 01-11 du 11 Rabie Ethani 1422 correspondant au 3 juillet 2001 relative à la pêche et l'aquaculture.

la Loi n°01-11 de 2001 est modifiée et complétée par la loi (Loi n° 15-08 du 12 Joumada Ethania 1436 correspondant au 2 avril 2015 modifiant et complétant la loi n° 01-11 du 11 Rabie Ethani 1422 correspondant au 3 juillet 2001 relative à la pêche et 'aquaculture.

#### Les conditions d'exercice de l'activité et modalités d'octroi de la concession

Décret exécutif n°04-373 du 8 Choual 1425 correspondant au 21 novembre 2004 définissant les conditions et modalités d'octroi de la concession pour la création d'un établissement d'aquaculture. (JO n°75-2004).

Décret exécutif n° 07-408 du 16 Dhou El hidrja 1428 correspondant au 25 décembre 2007 modifiant et complétant le décret exécutif n° 04-373 du 8 Chaouel 1425 correspondant au 21 novembre 2004 définissant les conditions et modalités d'octroi de la concession pour la création d'un établissement d'aquaculture. (JO n°81-2007).

<sup>27</sup> Ministère De L'Agriculture Du Développement Rural et de la Pêche

## Chapitre 2 : L'aquaculture

Décret exécutif n° 10-93 du 28 Rabie El Aouel 1431 correspondant au 14 mars 2010 modifiant et complétant le décret exécutif n° 04-373 du 8 Chaouel 1425 correspondant au 21 novembre 2004 définissant les conditions et modalités d'octroi de la concession pour la création d'un établissement d'aquaculture. (JO n°18-2010).

Décret exécutif n°12-231 du 3 Rajab 1433 correspondant au 24 mai 2012 modifiant et complétant le décret exécutif n° 04-373 du 8 Chaouel 1425 correspondant au 21 novembre 2004 définissant les conditions et modalités d'octroi de la concession pour la création d'un établissement d'aquaculture. (JO n°33-2012).

- Arrêté du 12 Safar 1426 correspondant au 23 mars 2005 fixant le contenu du dossier de demande de concession pour la création d'un établissement d'aquaculture. (JO n°45-2005).

- Arrêté du 3 Rabie El Aouel 1433 correspondant au 26 janvier 2012 modifiant l'arrêté du 12 Safar 1426 correspondant au 23 mars 2005 fixant le contenu du dossier de demande de concession pour la création d'un établissement d'aquaculture. (JO n°65-2012).

Décret exécutif n°07-208 du 15 Joumada ethania 1428 correspondant au 30 mai 2007 fixant les conditions d'exercice de l'activité d'élevage et de culture aquacoles, les différents types d'établissement, les conditions de leur création et les règles de leur exploitation. (JO n°43-2007).

- Arrêté du 22 Dhou EL Hidja 1431 correspondant au 28 novembre 2010 fixant le

## Chapitre 2 : L'aquaculture

contenu et le model- type de l'autorisation préalable et définitive de création et d'exploitation des établissements d'aquaculture. (JO n°19-2011).

### Aspects sanitaires et environnementaux :

*Loi n° 88-08 du 26 janvier 1988 relative aux activités de médecine vétérinaire et à la protection de la santé animale, p. 90. ( N° JORA : 004 du 27-01-1988 ).*

Décret exécutif n°04-188 du 19 Joumada El Oula 1425 correspondant au 7 juillet 2004 fixant les modalités de capture, de transport, de commercialisation et d'introduction dans les milieux aquatiques des géniteurs, larves, alevins et des naissains ainsi que les modalités de capture, de transport, d'entreposage, d'importation et de commercialisation des produits de la pêche et de l'aquaculture n'ayant pas atteint la taille minimale réglementaire destinés à l'élevage, à la culture ou à la recherche scientifique. (JO n°44-2004).

Décret exécutif n° 04-189 du 19 Joumada El Oula 1425 correspondant au 07 Juillet 2004 fixant les mesures d'hygiène et de salubrité applicables lors du processus de la mise à la consommation des produits de la pêche (JO N° 44 du 11 Juillet 2004, P6) ;

- Arrêté du 9 Safar 1429 correspondant au 17 février 2008 fixant les conditions et modalités d'entreposage et de stockage des géniteurs et produits de la pêche et de l'aquaculture n'ayant pas atteint la taille minimale réglementaire. (JO n°25-2008).

- Arrêté du 2 Rabie El Aouel 1429 correspondant au 10 mars 2008 fixant les conditions et le contenu de l'autorisation de capture, de transport, de commercialisation et d'introduction dans les milieux aquatiques des géniteurs et produits de la pêche

## Chapitre 2 : L'aquaculture

et de n'ayant pas atteint la taille minimale réglementaire destinés à l'élevage, à la culture ou à la recherche scientifique. (JO n°29-2008).

Loi n° 02-02 du 22 Dhou El Kaada 1422 correspondant au 5 février 2002 relative à la protection et à la valorisation du littoral.

Décret exécutif n° 07-144 du 2 Joumada El Oula 1428 correspondant au 19 mai 2007 fixant la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement.

Autres :

Arrêté interministériel du 14 Safar 1427 correspondant au 14 mars 2006 fixant la liste des fournitures devant faire l'objet de marchés de gré à gré après consultation au titre des opérations d'importation des produits de l'aquaculture pour le peuplement et le repeuplement des milieux aquatiques. (JO n°30-2006).

Arrêté interministériel du 25 Safar 1436 correspondant au 18 décembre 2014 modifiant et complétant l'arrêté interministériel du 7 Chaoual 1426 correspondant au 9 novembre 2005 déterminant la nomenclature des recettes et des dépenses du compte d'affectation spéciale n° 302-080 intitulé « Fonds national de développement de la pêche et de l'aquaculture ».

Mesures incitatives et avantages en matière de fiscalités et de parafiscalités :

Pour l'exercice de la pêche continentale :  
Redevance à payer : 50 000 DA/an (LF 2003, article 87).

Pour la création d'un établissement aquacole :  
Redevance à payer :

A terre : 1 DA le m<sup>2</sup> (LF 2003, art 85).

En mer ouverte : 1 800 DA l'hectare pour les superficies n'excédant pas 5 Ha ; 5 000 DA l'hectare à partir du 6<sup>ème</sup> Ha pour une durée de 25 ans renouvelable tacitement.

L'exercice de l'activité d'aquaculture en mer ouverte nécessite obligatoirement une superficie terrestre annexe qui ne peut excéder 1500 M<sup>2</sup>.

## Chapitre 2 : L'aquaculture

En continentale :

1 800 DA l'hectare pour les concessions de plans d'eau naturels ou artificiels dont les superficies n'excédant pas 50 Ha.

Autres encouragements :

Les entreprises à vocation aquacoles bénéficient d'une exonération totale du versement forfaitaire pendant une durée de dix (10) ans à compter de l'année de mise en exploitation (art 17 LF 1991) ;

Bénéficient d'une exonération totale de la taxe sur l'activité industrielle et commerciale, durant les dix (10) premières années de leur activité, les entreprises aquacoles (art 25 LF 1991).

Bénéficient d'une exonération totale de l'impôt sur les bénéfices des sociétés pour une période de dix (10) ans les entreprises à vocation aquacoles (art 25 LF 1992) ;

Les Entreprises créées dans le cadre des différents dispositifs bénéficient d'avantages fiscaux et parafiscaux durant les phases de réalisation, d'exploitation et d'extension pour une période de 10 ans.

Importation d'intrants (aliments, alevins, naissains, ... :

Taxes à payer :

Cas des alevins et naissains : Droits des douanes : 5%. TVA : 7%

Cas des aliments : Droits des douanes : 0% ; TVA : 7%.

### **Conclusion :**

A travers ce chapitre, nous avons donné une idée générale de l'aquaculture mondiale et Algérienne.

L'aquaculture mondiale a un impact sur l'économie et elle peut être menacée par des risques qui empêcheraient son développement.

L'aquaculture Algérienne a, par le passé, existée et certaines circonstances ont joué un rôle négatif dans son développement.

Ces dernières années, l'Etat Algérien a pris des mesures incitantes pour le développement et l'industrialisation de l'activité de l'aquaculture.

## **Chapitre 3 : Etude de cas**

**(Entreprise SARL EL MOKRETAR AQUA)**

## Chapitre 3 : L'étude de cas

### Introduction

L'aquaculture en Algérie est considérée comme un nouveau domaine d'investissement.

Vu son importance, l'Etat Algérien a opté pour son développement ainsi que son industrialisation. Pour ce faire, il y a lieu de donner naissance à des entreprises spécialisées dans ce domaine d'activité.

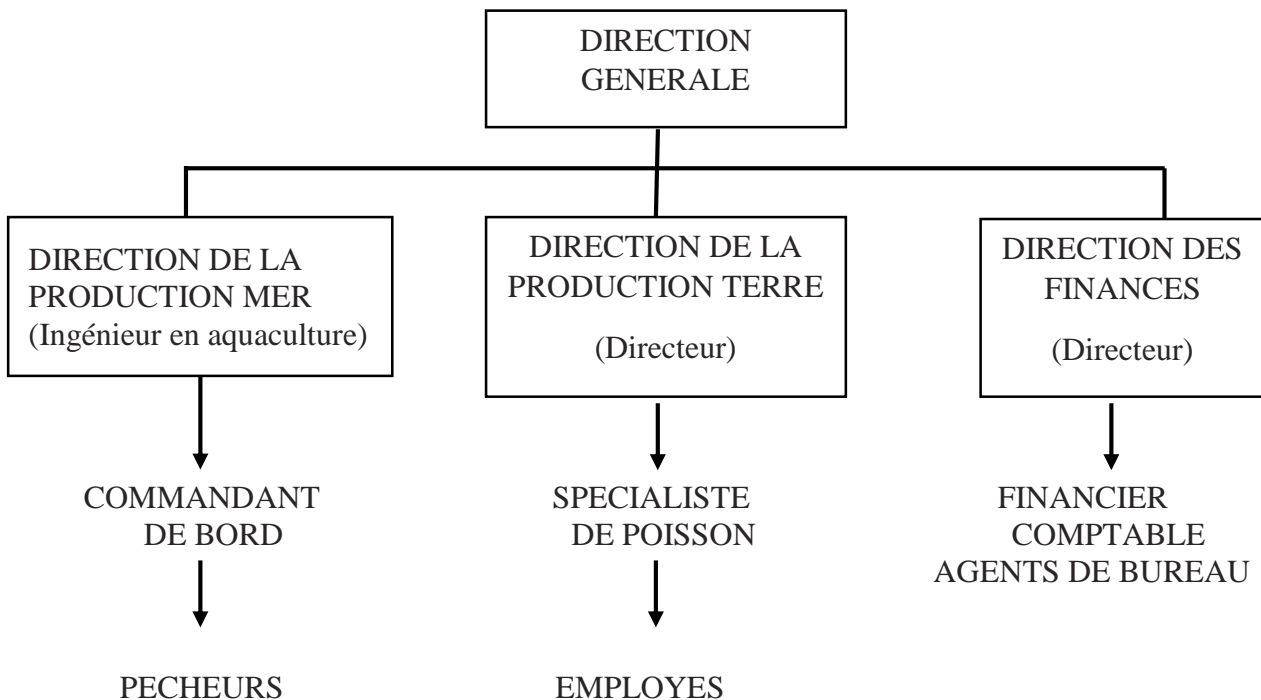
Ce chapitre nous définira les différentes études à engager dans le cadre de la création d'une entreprise en aquaculture.

L'entreprise « EL MOKRETAR AQUA » implantée à BENI- HAOUA WILAYA DE CHLEF est prise comme modèle dans notre projet de fin d'études.

### Section 1 : Les études

#### 1.1. Présentation de l'entreprise SARL EL MOKRETAR AQUA :

Figure 2: L'organigramme de l'entreprise



- Type juridique : SARL
- Classement par taille : PME
- Secteur d'activité : aquaculture (élevage de la dorade et le loup de mer)
- Date de création : 30 /03/2014
- Date de début d'exploitation : 07/2016
- Capital social : 20000000 DA
- Le chiffre d'affaire : 500000000 DA (année 2018)
- Nombre d'employés : 30 employés
- Nombre de cages existantes : 32 cages dans 24 exploitées (année 2018)
- Quantité de production de poissons : 900 tonnes (prévision année 2019)

### 1.2. L'étude technique :

#### 1.2.1. Le choix de l'espèce :

Les espèces d'élevage ont été choisies pour les raisons suivantes :

- la maîtrise des cycles d'élevage ;
- la maîtrise de la prophylaxie ;
- L'alimentation Le loup et la dorade en élevage, nourri à partir d'un aliment composé présente sous forme de granules de différentes tailles suivant l'âge du poisson.

Ce granule est actuellement distribué manuellement sur les cages, aucun système de distributeur solaire disponible sur le marché n'apparaissant suffisamment fiable. Pour les petites tailles (animaux d'un poids inférieur ou égal à 30 g), on peut utiliser des distributeurs à tapis. Sur le marché extérieur et à des prix compétitifs ;

- la disponibilité des alevins de bonne qualité sur le marché extérieur ;
- ce sont les 2 espèces, les plus importantes en quantité, élevé en Méditerranée Les pertes sont dues essentiellement à la mortalité naturelle (10%), à la mortalité accidentelle (maladies, mauvaises manipulations, etc.) et au cannibalisme très important chez la Daurade. Taux de conversion ou indice de conversion C'est la quantité d'aliment distribuée par un kilogramme de poisson produit. Ce taux est fonction de la qualité des lots, de la nature et de la qualité de l'aliment et de l'oxygène, Les taux de conversion moyens enregistrés pour le grossissement sont 2,08 pour le loup et 1,87 pour la daurade.

- la courte période du cycle d'élevage 16 à 18 mois pour le loup et 14-16 mois pour la dorade.
- leur intérêt économique. (Aspect gustatif, aspect général et richesse en OMGA 3).

Ces espèces sont très sensibles aux faibles températures (la limite létale inférieure est 4°C).

La maturité sexuelle se développe chez les males à l'âge de 2 ans (20-30cm) et chez les femelles à l'âge 2-3 ans (30-40cm).

Figure 4: Dorade Royale (*Sparus aurata*).



Figure 3: Le loup de mer (*dicentrachus labrax*).



### **1.2.2. Le site d'élevage :**

#### **1.2.2.1. Le choix du site d'élevage :**

Le choix du site d'élevage en mer ouverte est une étape importante et délicate en même temps. L'administration des pêches, laisse libre court au choix technique du site en donnant quelques Conseils, sans plus. Cette opération incombe au promoteur via le bureau d'étude en charge du dossier.

C'est pour cela qu'une attention particulière est donnée à la détermination des conditions optimales pour le choix du site. Plusieurs paramètres, considération technique, environnementale et logistique sont nécessaires au choix d'un site de production en mer ouverte. Il n'existe pas de site convenable à 100%, mais des sites qui présentent un ensemble de satisfecit avec une tendance, plutôt, favorable.

Le cout des études de choix d'un site est important et c'est pour cette raison que le choix est étudié avec une grande minutie, les solutions alternatives, sont rares sauf s'il faut changer, totalement, de région.

Les cotes algériennes ont des caractéristiques peu avantageuses du point de vue morphologie en termes de zone abritée pouvant servir à l'aquaculture.

C'est pour cette raison que les installations à mettre en place, au vu de l'avancée technologique, sont de plus en plus de nature robuste pour supporter les différents aléas dues à l'état d'agitation de la mer.

Vu qu'il n'existe pas beaucoup de fermes d'élevage en mer ouverte en Algérie, peu d'information sont disponible sur le comportement physique des cages. Et à notre connaissance, aucune étude n'existe en rapport avec cet aspect important. Tout ce que nous savons c'est que les cages de cette ferme n'ont subi aucun dégât à ce jour.

Le travail du choix d'un site d'élevage en mer prend en compte les facteurs suivants :

- La proximité d'un port de pêche ou d'un port commercial ;
- L'état environnemental de la région, absence de pollution majeure - urbaine, agricole ou industrielle ;
- Les courants locaux, les vents et l'état général de la mer durant une ou plusieurs années
- La météorologique locale de la région sur une ou plusieurs années ;
- Les analyses physico-chimiques, bactériologique, des métaux lourds et des hydrocarbures dans l'eau ;
- La bathymétrie et la nature du substrat ;
- L'interférence avec d'autre activité, pêche, tourisme et navigation ;
- L'intérêt économique et social de la région ;
- La possibilité d'instauration et le montage des cages à partir de la terre ferme, comme
- L'existence d'une plage ;
- La possibilité de surveillance des cages à partir de la terre ferme ;
- L'existence d'un site sur la terre ferme pour le traitement du poisson issu de l'élevage ;
- La commercialisation du produit.

### 1.2.2.2. Les conditions du milieu :

Le projet est installé au bord de la mer de BENI HAOUA qui est située dans le Golfe de TNES. Et qui moins expose. La circulation des masses d'eaux dans cette région répond aux effets des facteurs suivants :

- La topographie littorale et sous-marine.
- Les échanges entre la lagune et l'extérieur sous l'effet des courants de marée
- L'action des vents et de la houle sur les masses d'eaux (marée type semi-diurne).

La température

La moyenne des températures d'eau de mer enregistrée sur cette région à donner les valeurs suivantes.

Tableau 17: La moyenne des températures d'eau de mer.

Jan.	Fev.	Mar.	Avar.	Mai.	Jun.	Jui.	Aut.	Sep.	Oct.	Nov.	Dec.
15.41	14.94	15.14	16.71	17.66	20.99	23.58	23.4	24.77	21.77	19.76	17.20

Source : Travail fourni par l'entreprise

Une variation mensuelle est observée dans les relevés de température de la région, avec une température moyenne minimale de 14.94°C observée au mois de la région, avec une température moyenne minimale de 19.94°C observée au mois de février, et un maximum de 24.77°C au mois de septembre.

#### **Les vents**

Automne, hiver et printemps : secteur Nord et Nord-est Nord-west, Este Nord-est Nord-west secteur Sud (sirocco) et secteur Est (vent de terre)

En été les vents de terre ramènent des éléments fins d'origine terrigène et contribuent en large part à l'évaporation de surface.

#### **Les courants**

Les courants généraux : ils sont trop faibles pour avoir une action sur la mise en suspension des sédiments du fonds. Les courants de marée : vitesses trop faibles 02 nœud max.

Les courants dus aux houles : ils sont les seuls à être capables d'assurer la mise en mouvement des sédiments. Les autres courants ne font que s'ajouter aux courants de houle pour véhiculer ces matériaux.

#### **La houle :**

En général, en Méditerranée, les houles parvenant au rivage ne sont générées qu'en cas de vent de mer. Lors des temps de terre (mistral, tramontane) seules les houles lointaines parviennent au rivage.

Les houles les plus fréquentes proviennent du secteur nord-est à nord-nord-est les houles les plus fortes proviennent du secteur nord est-elle existe en Méditerranée occidentale. Le marnage (différence entre la haute et la basse mer) moyen y est d'environ 10 cm avec des amplitudes de 40cm en vives eaux au niveau de la région d'el Kala. - Sans entrer dans les détails il s'agit de l'attraction du Soleil, de la Lune et des astres proches de la Terre sur la mer-.

#### **Les précipitations :**

La moyenne annuelle est inférieure à 150 mm/an (70 à 100 mm).

#### **La salinité :**

Varie de 38 pour mille à 43 pour mille en fonction des saisons (pluviométrie, chaleur et vents).

L'oxygène dissous et le PH

On sait qu'il existe une corrélation négative entre la teneur en oxygène dissous et la température de l'eau. De plus il existe d'importantes variations journalières en fonction de l'activité phytoplancton que, de la marée et de la température. Le pH augmente en été (8,3 a et se maintient à une valeur plus faible (7,3 à 8,3) pendant les autres saisons. Cette augmentation du pH relève de l'instabilité de l'écosystème en et sa richesse en matière en suspension.

**La nature du fond :**

Fond sablo-rocheux entre 0 à 10 m ;

Fond sableux entre 10 à 20 m ;

Fond vaseux entre 20 à 40 m ;

### 1.2.2.3. Conditions d'implantation des cages flottantes :

L'implantation exacte des cages flottantes est déterminée par une étude approfondie du site et ou les éléments suivants sont connus avec précision.

Historique climatologique,

Relève bathymétrique du site, Détermination hydrodynamique,

Qualité des eaux, Prélèvements physico-chimique et biologique de l'eau de mer du site.

- Taux et nature de la pollution potentielle,
- Nature du substrat,
- Faune et flore,
- Interaction avec la pêche, la plaisance et la navigation.

Ce travail est un travail de terrain et de documentation continue jusqu' au choix définitif du site en mer avec exactitude. L'implantation des cages et la délimitation de la concession se fera par géolocalisation et positionnement des 4 points de balise (A - B - C - D) selon la superficie demande soit 20 hectares.

Le travail de contrôle des paramètres biotiques et abiotiques du milieu et le suivi sanitaire de la production se feront de manière continue et périodiquement afin d'éviter tout risque de contamination quel que soit son origine et afin d'avoir une idée sur le comportement du milieu.

Tableau 18: géolocalisation et positionnement des 4 points de balise.

Point	Latitude	Longitude	Profondeur (m)
A	36°32'34.082''N	1°29'58.673''E	50
B	36°32'35.489''N	1°30'18.703''E	50
C	36°32'22.559''N	1°30'20.098''E	33
D	36°32'21.152''N	1°30'0.069''E	34
Point	Latitude	Longitude	Profondeur (m)
A	36°32'43.160''N	1°28'43.268''E	50
B	36°32'40.138''N	1°29'3.022''E	50
C	36°32'27.387''N	1°29'0.026''E	31
D	36°32'30.408''N	1°28'40.272''E	28

Source : Travail fourni par l'entreprise

### **1.2.2.4. Interaction du site choisi avec les activités des pêches, de plaisance et avec la navigation :**

Nous avons pris en considération lors du choix du site, l'interaction possible avec les activités suivantes :

La pêche artisanale La pêche de couraille La plaisance  
La navigation maritime.

Le choix délibère de prendre un site pour éviter de gêner toute manœuvre d'entrée ou de sortie du bateau du port. Le site est situé sur une zone vaseuse qui ne constitue pas une zone de pêche ni pour les poissons pélagiques, ni pour les poissons des marsaux, ni pour la pêche de couraille. Pour ce qui est de la plaisance et malgré la présence de plage, le risque d'interaction est minime, et l'activité aquacole ne sera d'aucun gêne pour celle-ci.

Toute fois pour des raisons de sécurité la concession sera balisée et la zone sera interdite aux autres activités,

### **1.2.3. Les équipements de la ferme d'élevage :**

#### **1.2.3.1. Les installations et les équipements de la ferme d'élevage**

Les installations et les équipements sont divisé en deux catégories selon leur lieu d'implantation, le site en mer ouverte, le site sur la terre ferme et enfin le port d'attache des embarcations.

##### **a. Les équipements production (structures d'élevage) en mer ouverte :**

- les cages flottantes comprenant : les filets de chute, les filets de protection contre les oiseaux,
- les tubes en PEHD, les cordages, les lests, les bouées,
- les chaines, les ancrs, tubes de chutes,
- les cages sont au nombre de 08 ; de 25m de diamètres.
- les balises de signalisations du site au nombre de 04.

##### **b- les équipements et le matériel de soutien sur la terre ferme**

Une trieuse calibreuse  
Une laveuse de filet  
Une machine à glace Groupe électrogène  
Les bacs isothermes  
Les emballages en plastique

##### **c. les équipements et le matériel au port :**

Le port de pêche et de plaisance de BENI HAOUA sera le port d'attache des embarcations de la ferme marine ; qui se compose de deux unités :

- Une embarcation semi-rigide 7,5 mètres pour les interventions rapides et le transport des plongeurs ;
- Un bateau catamaran de 15 mètres équipe d'une grue hydraulique pour le travail en mer.

#### **1.2.3.2. Les infrastructures marines :**

Cette partie regroupe tous les équipements de production situés en mer :

\* 08 Cages flottantes pour l'engraissement d'un diamètre : 0 =25m

\*04 Bouées de balisages.

Spécialement conçues pour des sites exposés, ces cages offrent les caractéristiques suivantes :

- résistance mécanique (elles peuvent supporter des vagues de 6 m de haut, courants et vents violents)
- maniabilité
- Sécurité des usagers
- durée de vie, cout de maintenance réduit
- l'ensemble est entièrement conçu en matière non oxydable (PEHD) Fabriquées li partir de tube polyéthylène haute densité de diamètre extérieur 315 mm, épaisseur 16 mm.





La couronne flottante est composée de tubes de diamètre 315 mm, remplis de mousse de polystyrène expansé, maintenus par des pieds moules d'une seule pièce, fabriques également en polyéthylène haute densité,



### **1.2.3.3. Les différentes composantes des cages flottantes**

Tableau 19 : les différents composants de la cage.

Cage en mer équipées (avec filets dispositif anti-oiseaux



Les supports	
Bouées de mouillage	
Chaine spéciale inoxydable	
Manilles	
Plateaux et dispositifs de fixation	

Les bouées de balisage	
Ancres	

Source : Travail personnel

**1.2.3.4. Dispositif d'ancrage des cages et configuration générales du dispositif (vue en plan)**

Source : travail fourni par l'entreprise

Figure 5: le plan des cages.

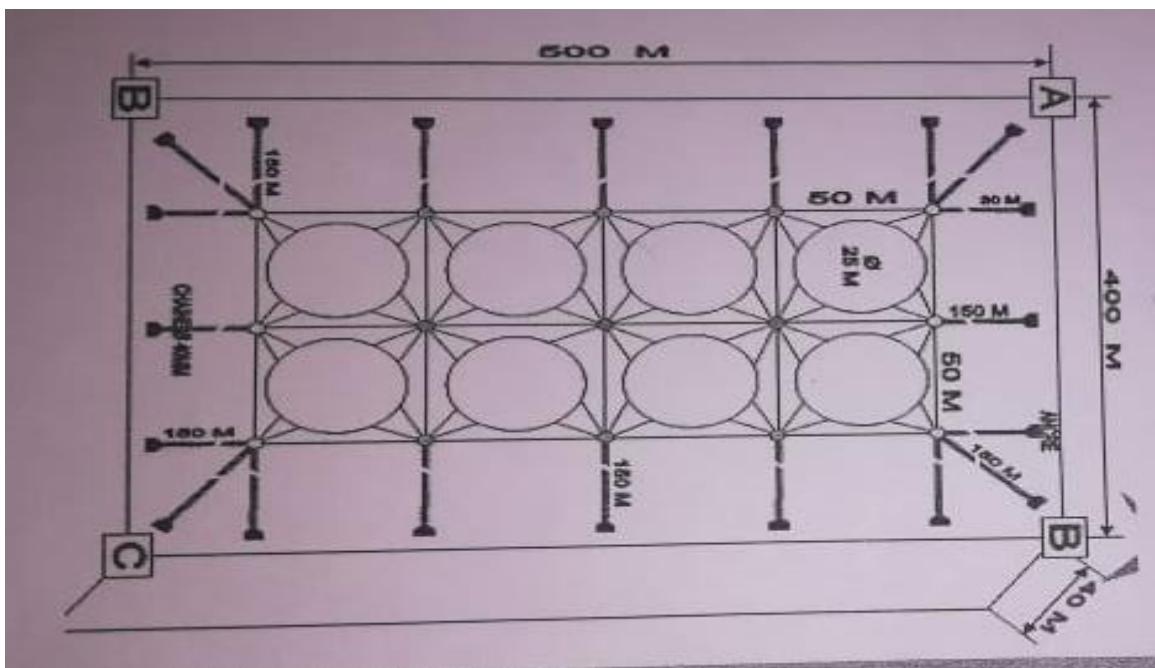


Figure 6: le plan des cages 3D.







Source : travail fourni par l'entreprise

### 1.2.3.5. Description des équipements divers :

Tableau 20 : les équipements divers.

Glacières (bacs )	A large, tan-colored plastic cooler or storage bin, likely used for storing fish or other equipment on a boat. It has a lid and is shown in a close-up view.
Groupe électrogène	A yellow CAT generator set, consisting of a diesel engine and a generator, mounted on a black base. The CAT logo is visible on the side.

<p>Machine à glace</p>	
<p>Bac, bande de transport et tables de travail le out en inox (10 postes) avec balance de poissons intégré.</p>	
<p>Bateau de travail : type catamaran en aluminium (14.90 m) équipé de grue hydraulique et l'embarcation Catamaran.</p>	
<p>Un semi rigide (7.5 m) avec moteur hors-bord pour intervention rapide</p>	
<p>Bouteille et équipement de plongée</p>	



Source : Travail personnel

### **1.2.4. L'exploitation.**

#### **La technique d'élevage :**

Le loup de mer et la daurade sont élevés dans des cages flottantes en mer ouverte et en mode intensif. L'empoissonnement des cages se fait à partir d'alevins de différents calibres, selon le besoin de l'investisseur et la saison d'acquisition. Il varie généralement de 05 à 06 gr jusqu'au 30 gr.

#### **L'approvisionnement en alevin :**

Les alevins sont issus des écloséries européennes, pour des besoins de qualités, de disponibilité et du rapport qualité/prix, Les alevins importés sont estimés à 1900 000 alevins pour un prix unitaire de 29.07 DA. Les alevins seront acheminés par un bateau vivier jusqu'au site d'élevage depuis l'écloserie d'origine (Italie, Espagne ou Grèce),

#### **L'approvisionnement en aliment :**

Les alevins sont nourris par un aliment importé des usines européennes ; pour des besoins de qualités et de disponibilité et du rapport qualité/prix. . Le prix d'une tonne est de 195152.22 DA.

#### **Le grossissement :**

La durée du grossissement varie, notablement, avec :

- La qualité et la taille des alevins introduits,
- La température de l'eau,
- L'état d'agitation de la mer,
- Le taux de conversion alimentaire.
- La croissance est plus importante durant les mois chauds de l'année.

### **1.2.5. La gestion de production :**

#### **1.2.5.1. Généralités :**

## **Chapitre 3 : L'étude de cas**

- La Dorade : cycle de 30 grammes à 350 grammes en 13 mois (14 mois pour des températures très basses). Mortalité de l'ordre de 10%.
- Le Loup de mer : cycle de 30 grammes à 450 grammes en 16 mois. Mortalité de l'ordre de 15%.

A cause de la croissance inégale des alevins, durant l'engraissement, et afin d'éviter une grande diversité de taille, nous réaliserons une classification avant la pêche, en séparant les poissons en trois tailles (tête, corps et queue) jusqu'à l'obtention de la taille désirée.

Cette taille varie pour chaque espèce et sera détaillée dans les parties suivantes.

Nous appelons "tête", les espèces qui grâce à une série de facteurs (taille initiale, alimentation ...) présentent un poids supérieur, ceux qui sont dans une marge de poids moyen sont appelés "Corps», les "queues" sont les espèces qui présentent le plus petit poids du bassin.

Nous devons tenir compte que la température idéale pour réaliser la classification, elle doit varier entre 17 et 20°C.

Une fois la classification faite, on mettra dans des cages différentes, les têtes, les queues, et on maintiendra les corps dans le bassin ou sont introduits les alevins.

L'engraissement des sujets au quotidien avec un aliment riche et performant doit mener au bout de 4 à 5 mois à des poissons ayant un poids variant entre 300 à 350 grammes ; ce qui correspond à une taille commerciale.

Le contrôle des installations doit être permanent durant tout le cycle d'élevage. Les quantités pêchées sont tributaires de la demande de la clientèle.

Afin d'assurer une bonne gestion des cages en parfaite synchronisation, le rôle du service commercial est déterminant pour la vente du produit finis et donne la libération des cages pour les cycles suivants.

### 1.2.5.2. Le travail en mer

Tableau 21 : le travail en mer.

Il est très variable, plusieurs opérations sont nécessaires :

- L'entretien des cages.
- L'alimentation et le suivi des alevins et du poisson.
- Le contrôle des installations par des plongeurs.
- Le contrôle sanitaire et la vaccination.
- La gestion des cages, par le suivi des charges et de la production.
- Le nettoyage et le changement des filets.
- La capture de la production et l'abattage.



Source : Travail personnel

### 1.2.5.3. La récolte de poisson des cages

Tableau 22 :le travail de la pêche.

La récolte s'effectue selon la demande. La pêche se fait au moyen d'un palabre et le poisson est mis dans les bacs contenant de la glace (c'est l'abattage).

Cette étape de production se déroule comme suite :

-Faire monter les poissons en haut de la cage par les plongeurs.

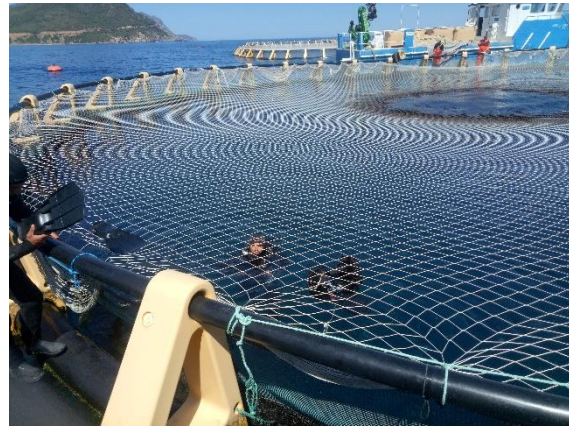
-Mettre le filet de la pêche et l'entourer autour de la cage.

-Accorder les plombs du filet de pêche dans le fond de la cage par les plongeurs.

-Coincer les poissons dans un coin de la cage en diminuant la place occupé par le filet de la pêche.

-Pêcher les poissons de la cage en utilisant le catamaran.

-Mettre les poissons dans les bacs avec de la glace.



Source : Travail personnel

**1.2.5.4. Le travail du port**

Tableau 23: travail sur port.

Il se compose des actions suivantes :

- La gestion et l'entretien de la flotte.
- Le débarquement de la production (des bacs).
- L'embarquement des bacs à glaces.
- Le nettoyage des filets.



Source : Travail personnel

### **1.2.5.5. Le traitement du poisson**

Tableau 24: traitement de poisson.

Une fois débarqué, le poisson est acheminé dans les bacs isothermes sur le camion plateau, vers l'atelier de traitement (site de servitude sur la terre ferme (hangar)) où le poisson va être déglacé puis mis en caisse de 15 à 20 Kg puis stocké dans une chambre froide positive avant la livraison aux clients.

L'opération de traitement ne comporte aucun traitement particulier, elle se fait dans une salle à atmosphère contrôlée (climatisée). Le tri s'effectue sur des tables en inox, transporté depuis le bac par des bondes transporteuses.

Le calibrage et la passée sont obligatoires avant placement dans des caisses en plastique alimentaire.

La marche en avant et les conditions d'hygiène de l'atelier et du personnel seront scrupuleusement et rigoureusement observées pour une meilleure qualité du produit.



Source : Travail personnel

### **1.2.5.6. Changement du filet.**

Le changement du filet des cages flottantes se fait lorsque la biomasse du poisson dans les cages est considérablement supérieure au volume du filet (Cage) ou bien lorsque le filet lui-même est colmaté : il ne permet pas une bonne vision du poisson à l'intérieur de la cage et ne il existe quatre types de filets :

Filet à maille 08 mm/4 m de profondeur, pour les alevins

Filet à maille 12 mm/ 8 m de profondeur, pour le poisson pré-grossir

Filet à maille 15 mm / 10 m profondeur, pour le poisson intermédiaire.

Filet à maille 22 mm / 12 m profondeur, pour le grand poisson (taille marchande : 300 gr à 350 gr)

Le temps nécessaire pour le changement d'un filet est généralement de 3 à 4 mois. Il y a donc 4 changements par cycle.

### **1.3. L'étude économique :**

#### **1.3.1. L'étude de l'environnement**

Dans cette étude en va voir 4 types d'étude pour identifier l'environnement :

(PESTEL, 5 FORCES DE PORTER, LES BARRIERE D'ENTREE ET DE SORTIE, LES RISQUES)

##### **1.3.1.1 L'étude PESTEL :**

###### **Politique :**

- 1-La stabilité politique.
- 2-La stabilité de la sécurité interne du pays.
- 3-La volonté politique pour faire la diversification de l'économie.

###### **Economique :**

- 1-La crise économique importante dans le pays.
- 2-La situation géographique qui favorise pour l'accès à l'international.
- 3-L'accès à un marché vierge avec une forte demande.

###### **Sociologique :**

- 1-Une société qui a une culture de consommation de poissons.
- 2-Un développement démographique important.
- 3-L'absence de la culture de consommation de poisson dans la région sud du pays.

###### **Technologique :**

- 1-L'importation de tous les outils de production et d'exploitation (technologie importée).
- 2-Le développement important dans le domaine de l'aquaculture.
- 3-La maîtrise du cycle de production et le control par des moyens adéquats.

###### **Ecologique :**

- 1-L'existence des sites mer parfaits pour l'activité (température et pollution).
- 2-Une activité industrielle non polluante.
- 3-Renouveaulement de la richesse marine.

###### **Légal :**

- 1-L'aide de l'Etat pour obtenir des sites terre et mer.
- 2-Facilités dans la constitution des dossiers administratifs.
- 3-Les aides accordées : fiscales, financières, douanières ainsi que les aides et les orientations des agences nationales du développement de l'investissement.

### **1.3.1.2 Les 5 forces de Porter**

#### **Produits de substitution :**

- 1- Une production importante des viandes (rouges et blanches).
- 2- Une variation des produits venants de la pêche.
- 3- Les poissons congelés.

#### **La concurrence :**

- 1- Les fermes qui ont la même production.
- 2- La production parvenant de la pêche (les entreprises de pêche).
- 3- Les produits importés (les entreprises de l'importation).

#### **Nouveaux entrants :**

- 1- Un taux faible de nouveaux entrants dans le marché qui exercent la même activité.
- 2- Une croissance remarquable de nouveaux entrants dans le domaine de la pêche (majorité des artisans).

#### **Pouvoir de la négociation des fournisseurs :**

- 1- L'existence de plusieurs fournisseurs qui assurent la matière première.
- 2- La possibilité de négocier la livraison de la matière première jusqu'au site de production.
- 3- Une marge de manœuvre réduite dans la négociation des prix avec un court délai de paiements (tous les fournisseurs sont étrangers).

#### **Pouvoir de la négociation des clients :**

- 1- L'existence d'un marché important où la demande est supérieure à l'offre.
- 2- Le pouvoir de négociation des prix, les modes et les délais de paiements.
- 3- Le pouvoir de négociation de la livraison du produit fini.

### **1.3.1.3 Les barrières d'entrée et de sortie**

#### **Barrières d'entrée :**

- 1- La difficulté d'acquisition des sites terre et mer car sont limités.
- 2- L'importance financière de l'investissement.
- 3- La faible maîtrise de la technologie de l'aquaculture en Algérie.

#### **Barrières de sortie :**

- 1- L'importance des capitaux investis pour la réalisation du projet.
- 2- L'infrastructure ne peut pas assurer d'exercer une autre activité, en cas de changement.
- 3- Les lois préservent les sites de production pour une seule activité qui est l'aquaculture.

### **1.3.1.4 Les risques :**

- 1- Les risques naturels comme le mauvais temps et les grandes vagues (la force 9).
- 2- Les risques de mortalité des alevins à cause des maladies ou la chute de la température de l'eau.
- 3- L'augmentation des coûts de production.
- 4- La déstabilisation du taux de change de la devise.
- 5- La main-œuvre non qualifiée.
- 6- L'augmentation des taux des taxes et des impôts.

### **1.3.2. L'étude de marché**

Elle repose sur les informations et les indices suivants :

- la demande ou la consommation,
- la disponibilité du produit ou la production,

- les outils de production ou l'origine du produit,
- les importations et les exportations.

### **1.3.2.1. La concurrence part probable en Algérie.**

La concurrence issue de l'aquaculture n'est pas encore établie, le marché reste ouvert. Ce pendant la réactivité du consommateur au produit aquacole est encore une inconnue. La concurrence est de deux (2) types sur le produit du projet :

- Le produit issu de la pêche,
- Le produit issu de la pisciculture,

Les marchés commencent à se familiariser avec le produit de la ferme d'Azeffoun, Cap Djinet et zemmouri et prochainement le ferme de layoune Oran et Honain Tlemcen et Stidia de Mostaganem, dont le produit est plus ou moins, disponible selon les jours et les saisons.

Ce pendant la demande reste très importante et la concurrence se fera sur la qualité et le prix pour le poisson d'aquaculture, il est évident que le prix joue un rôle important.

### **1.3.2.2. La demande**

La demande est dictée par le ratio de consommation.

Ce ratio est de l'ordre de 5,5 Kg/Hab. an. Plus de 99,9% du produit est issu de la pêche sous forme de poisson frais (et crustacées). La consommation de poisson marin issu de la pisciculture algérienne est de l'ordre de 0.1%.

Selon les besoins de consommation dictée par la F.A.O, (ratio moyen) la consommation moyenne de Poissons (et crustacés) doit être entre 6,5 et 7,5 kg/Hab.l.An.

En sachant que la consommation moyenne de poisson et crustacée par Habitant et par an, dans certains pays nordiques, est de l'ordre de 37 Kg.

Pour mettre à la disposition de la population du poisson à l'horizon 2025 et à raison de 7 Kg/Hab. Lan, et en sachant que celle-ci avoisinera les 40-45 millions d'habitant, il faut, pas moins, de 280 000 tonnes/ An pour atteindre cet objectif.

### **1.3.2.3. La production :**

Au vu de l'état de la pêcherie méditerranéenne et algérienne, en particulier, il est difficile d'atteindre cet objectif sans un apport conséquent de la production aquacole.

La pêche produit entre 110 000 et 165 000 tonnes Sian et l'aquaculture (+ la pêche continentale), toute espèce confondue (marine et dulçaquicole) environs 2 000 tonnes/an, uniquement.

Alors que l'apport actuel de la production aquacole mondiale est de l'ordre de 49% de poissons et autres espèces (100% = pêche + aquaculture).

Ce qui n'est pas encore le cas pour l'Algérie ; puisque l'apport de l'aquaculture n'est que de 0.1% environs.

### **1.3.2.4. Le prix**

Le produit de la ferme sera destiné à 100% au marché local. Le poisson d'élevage se vendra sur le marché avec un prix en rapport avec l'offre et la demande du poisson marin de la pêche traditionnelle.

En l'absence de toute structure propre à la vente du poisson d'aquaculture, la vente se fera, directement, aux grossistes mandataires et aux restaurants de collectivité, chaînes hôtelières des régions à fortes potentialités touristiques.

Compte tenu des charges d'exploitation, en particulier, vu le prix de l'aliment (c'est le poste le plus important en termes de charges ou frais de fonctionnement), le poisson d'origine aquacole connaîtra des prix assez élevés à la vente les premières années. C'est pour cela que la maîtrise des charges est une donnée importante et l'implantation près de marchés potentielles est un atout de taille en matière de limitation des charges de production et de commercialisation.

A titre d'exemple en Europe et en Tunisie, le loup de mer est toujours vendu à des prix plus élevés que la daurade (c'est surtout dû à la durée d'élevage plus longue pour le loup de mer).

Les prix de vente du loup et de la daurade de la ferme en projet tourneront autour de 750 DA pour la daurade royale selon la saison et la demande et ils seront de 800 DA pour le loup de mer.

### **1.3.2.4 la commercialisation.**

Le produit doit être commercialisé à l'état frais avec des tailles bien étudiées pour le marché algérien, entre 300 et 350 grammes. La prospection commerciale doit identifier les acheteurs potentiels, leurs besoins et leurs moyens financiers. Cette dernière est importante pour la pérennité de l'activité.

Le marché potentiel regroupe plusieurs Wilaya du nord du pays.

L'augmentation du niveau de vie, la démographie, le changement des habitudes alimentaires, le développement du tourisme sont autant de facteurs clés tendant à augmenter la consommation des protéines animales d'origine marine.

En sachant que les taux de consommation des protéines animales totales, en Algérie, sont les suivants :

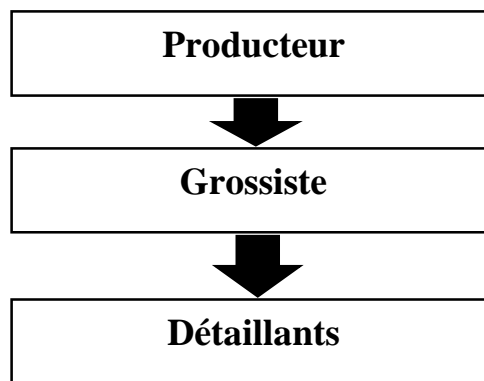
- Viandes rouges fraîches : 42%
- Viandes blanches fraîches : 40%
- Poissons et crustacés marins frais : 17%
- Poissons d'eau douce frais : 01%

La distribution du produit de la ferme piscicole se fera selon le modèle suivant qui comporte 2 variantes selon les besoins et la demande :

Source : Travail réalisé à partir des informations fournies par l'entreprise

#### **1er cas :**

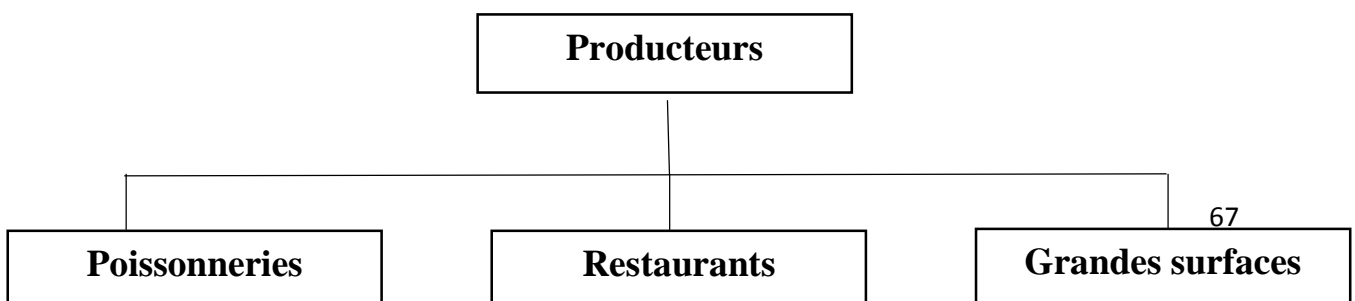
Figure 7: le 1er cas de distribution.



Source : Travail personnel

#### **2eme cas**

Figure 8: 2eme cas de distribution.



### Section 2 : l'étude financière

#### 2.1 Financement du projet

##### 2.1.1. Montant Total du Projet :

Le montant total du projet s'élève, toutes rubriques incluses à :

Tableau 25: Montant total du projet.

Désignation	Montant	%
Frais préliminaires terrain	6.448.095	2,92+
	4.400.000.00	1,99+
	5.318.813.00	2,41+
	131.561.092.00	59,60+
	6.672.000.00	3,33+
	66.343.184.31	30,05+
<b>TOTAL</b>	<b>220.743.184.31</b>	<b>100</b>

Source : Travail fourni par l'entreprise

##### 2.1.2. Modalité de Financement

Les besoins en financement (investissement et exploitation) du projet de l'unité de production intensive de poisons s'élèvent à un montant total, toutes charges confondues, de:

220.743.184,31 Da

Les modalités retenues par me promoteur pour ce qui est du financement sont les suivantes :

Tableau 26: Modalité de financement.

Désignation		Montant	%
Apport promoteur (dépenses engagées)	Frais préliminaires	6.448.095,00+	2,92+
Cout investissement à financer : 143.551.905.00	Crédit bancaire (70%)	100.486.000,50+	45,52+
	Apport personnel (30%)	43.065.571,50+	19,51+

## Chapitre 3 : L'étude de cas

Crédit de campagne	Crédit Bancaire (100%)	70.743.184,31+	32,05+
TOTAL		220.743.184,31	100%

Source : Travail fourni par l'entreprise

### 2.2. Plan de production

Le plan de production industrielle est établi pour planifier la production du projet en tenant compte des différents besoins et des ressources :

Tableau 27: taux d'évolution de production.

Produit Aquacole		1ere An	2eme AN	3eme AN	4eme AN	5eme AN	6eme AN	7eme AN
Taux d'évolution Annuelle	Daurade	45%	58,5%	75%	85,5%	85,5%	85,5%	85,5%
	Loup de mer	67%	75%	75%	75%	75%	75%	75%

Source : Travail fourni par l'entreprise

unité : kilogramme

Tableau 28: taux d'évolution de production.

Rubrique	1 ère An	2eme An	3eme An	4eme An	5eme An	6eme An	7eme An
Capacité nominale de l'unité /14 mois (daurade)	400.000	400.000	400.000	400.000	400.000	400.000	400.000
Production	200.000	200.000	300.000	342.000	342.000	342.000	342.000
Taux de mortalité 10 %	-20.000	-20.000	-30.000	-34.200	-34.200	-34.200	-34.200

### Chapitre 3 : L'étude de cas

Production retenue daurade/an	180.000	180.000	270.000	307.800	307.800	307.800	307.800
Capacité nominale de l'unité /16 mois (Loup de mer)	100.000	100.000	100.000	100.000	100.000	100.000	100.000
Production annuelle projetée (loup de mer)	50.000	75.000	75.000	75.000	75.000	75.000	75.000
Taux de mortalité : 15 %	-7.500	-11.250	-11.250	-11.250	-11.250	-11.250	-11.250
Production retenue, loup de mer / an	42.500	63.750	63.750	63.750	63.750	63.750	63.750
Production totale retenue	225.500	243.750	333.750	382.800	382.800	382.800	382.800

Source : Travail fourni par l'entreprise

Répartition de la production par type d'emballage :

La production du projet utilise un seul type de package (cagette en plastique alimentaire pour 25 KG de poisson au prix de 450 DA) et qui a été quantifiée comme indiqué dans le tableau ci-dessous :

Tableau 29: Répartition de la production par type d'emballage.

Rubrique	1 ère An 50 %	2eme An 55 %	3eme An 75 %	4eme An 83,4%	5eme An 83,4 %	6eme An 83,4 %	7eme An 83,4 %
Production annuelle projetée	250.000	275.000	375.000	417.000	417.000	417.000	417.000
Quantité emballage plastique 25 kg	10.000	11.000	15.000*	16.680	16.680	16.680	16.680

Source : Travail fourni par l'entreprise

### **2.3. Evaluation de chiffre d'affaire**

-Tableau des tarifs applicables (U=DA)

## Chapitre 3 : L'étude de cas

Tableau 30: Tarifs applicables.

Rubrique	1 <sup>ere</sup> an – 7 <sup>ime</sup> an
Daurade	<b>750</b>
Loup de mer	<b>800</b>

Source : Travail fourni par l'entreprise

-Détermination des chiffres d'affaires prévisionnels :

Le chiffre d'affaire prévisionnel annuel du projet se présente comme suit :

Tableau 31: prévision de chiffre d'affaire.

Rubrique	1ere	2eme	3eme	4eme	5eme	6eme	7eme
Daurade	180.000	180.000	270.000	307.800	307.800	307.800	307.800
	750	750	750	750	750	750	750
	135.000	135.000	202.500	230.850	230.850	230.850	230.850
Loup de mer	42.500	63.750	63.750	63.750	63.750	63.750	63.750
	800	800	800	800	800	800	800
	34.000	51.000	51.000	51.000	51.000	51.000	51.000
Chiffre d'affaire	169.500	186.000	253.500	281.850	281.850	281.850	281.850

Source : Travail réalisé à partir des informations fournies par l'entreprise

Tableau 32: le montant de BFR.

Montant B.F.R	14.125	15.500	21.125	23.487,50	23.487,50	23.487,50	23.487,50
Variation B.F.R	-	1.375	5.625	2.362,5	0	0	0

Source : Travail réalisé à partir des informations fournies par l'entreprise

**2.4. Evaluation des charges d'exploitation.**

Les différentes dépenses d'exploitation, à engager par l'Entreprise dans le cadre de son activité de production et l'atteinte des objectifs fixés dans le cadre de son business plan, sont indiqués dans les tableaux des comptes d'exploitation et sont représentées par :

Les achats consommés.

Les autres achats consommés.

Les services extérieurs.

Les autres consommations.

Les impôts et taxes et versements assimilés assimilés.

Les charges financières.

Les autres charges opérationnelles.

Les amortissements.

**2.4.1. Les achats consommés**

Les besoins, en matières premières, nécessaires s'élèvent comme suit :

**2.4.1.1. Besoin en alevins :**

Tableau des couts des alevins

Unité : milliers DA

Tableau 33: cout des alevins.

Matière 1 <sup>ier</sup>	1ere An	2eme An	3eme An	4eme An	5eme An	6eme An	7eme An
	44,50 %	55%	75%	100 %	100 %	100 %	100 %
Cout des Alevins	24.586	30.813	42.606	57.603	58.410	59.227	60.56

Source : Travail fourni par l'entreprise

**2.4.1.2. Besoin en aliments :**

Tableau 34: couts des aliments.

Matière 1 <sup>ier</sup>	1ere An	2eme An	3eme An	4eme An	5eme An	6eme An	7eme An
	44,50 %	55%	75 %	83,4%	83,4%	83,4%	83,4 %
Cout des Aliments /12 mois	78.983	98.987	136.872	154.332	156.493	158.684	160.906

Source : Travail fourni par l'entreprise

**2.4.1.3. Montant total des achats consommés**

Montant Total des achats consomme : Unité = en milliers DA

Tableau 35: les achats consommés.

Désignation	1ere An	2eme An	3eme An	4eme An	5eme An	6eme An	7eme An
Montant cout des Alevins	24.586	30.813	42.606	57.603	58.410	59.227	60.056,18
Montant cout des aliments	78.983	98.987	136.872	154.332	156.493	158.684	160.905,58
Montant des achats consommés	103.569	129.800	179.478	211.935	214.903	217.911	220.961,76

Source : Travail réalisé à partir des informations fournies par l'entreprise

**2.4.2. Autre consommation**

Les autres consommations sont représentées par l'eau, électricité, gaz, ont été estimés à 1 % du chiffre d'affaires.

Tableau 36: les autres consommations.

Rubrique	1ere An	2eme An	3eme An	4eme An	5eme An	6eme An	7eme An
Chiffre d'affaire	169.500	186.000	253.500	281.850	281.850	281.850	281.850

## Chapitre 3 : L'étude de cas

Taux	1 %	1 %	1 %	1 %	1 %	1 %	1 %
Autres consommations	1.695	1.860	2.535	2.819	2.819	2.819	2.819

Source : Travail réalisé à partir des informations fournies par l'entreprise

### 2.4.3. Charge de personnel

Tableau d'évolution des charges de personnel (U = en milliers Da)

Tableau 37: l'évolution des charges de personnel.

Rubriqué	1ere An	2eme An	3eme An	4eme An	5eme An	6eme An	7eme An
Charge de personnel	7.560	7.938	8.334,9	8.751,65	9.189,23	9.648,69	10.131,12

Source : Travail réalisé à partir des informations fournies par l'entreprise

Tableau des effectifs et salaires u = en milliers Da

Tableau 38: l'effectif et salaire.

Catégories socio-profès	Qualifications	Nombre projeté	Salaire Moye	Salaires projetés	
				Mois	Année
Personnel actif en mer pour le catamaran et les cages flottantes	Capitaine de bateau	01	80	80	960
	Ingénieur en aquaculture	01	60	60	720
	Marin	02	45	90	1.080
	Mécanicien	01	45	45	540
	Plongeur	01	45	45	540
	Gardien pour la flotte	01	30	30	360

### Chapitre 3 : L'étude de cas

	Conducteur de semi – rigide	01	35	35	420
	s/ total	08		385	4.620
Personnel de gestion	Gestionnaire	01	55	55	660
	Comptable	01	35	35	420
	Magasinier	01	35	35	420
	Secrétaire	01	35	35	420
	Chauffeur	01	35	35	420
	Gardiens	02	25	50	600
	s/total	07	-	245	2940
Effectif Global de la ferme aquacole		15		630	7.560
Sécurité social					
Masse salariale An 1		100%	9%	640,4	7560
Masse salariale An 2		105%	9%	714,42	7.938
Masse salariale An 3		110%	9%	750,14	8.334,9
Masse salariale An 4		115%	26,5%	2.319,19	8.751,65
Masse salariale An 5		120%	26,5%	2.435,15	9.189,23
Masse salariale An 6		125%	26,5%	2556,90	9648,69
Masse salariale An 7		130%	26,5%	2.684,75	10.131,12

Source : Travail fourni par l'entreprise

#### **2.4.4. Service extérieur :**

Les charges liées aux services extérieurs ont été déterminé en fonction des paramètres de calcul retenus, soit 1 % du chiffre d'affaires du Project il regroupe les frais de location, transport de biens et du personnel, frais de publicité, les charges de loyers leasing et divers.

unité = en milliers DA

Tableau 39: services extérieurs.

Rubrique	1 ère An	2eme An	3eme An	4eme An	5eme An	6eme An	7eme An
----------	----------	---------	---------	---------	---------	---------	---------

## Chapitre 3 : L'étude de cas

Chiffre d'affaire	169.500	186.000	253.000	281.850	281.850	281.850	281.850
Taux	1 %	1 %	1 %	1 %	1 %	1 %	1 %
Montant	1.695	1.860	2535	2.819	2.819	2.819	2.819

Source : Travail réalisé à partir des informations fournies par l'entreprise

### **2.4.5. Impôt, taxe et versement assimilés**

Les charges liées aux impôts et taxes et versements assimilés ont été déterminées en fonction des paramètres de calcul retenus : 2 % calculés sur la base de 70 % du chiffre d'affaires, le projet relevant de l'ANDI les charges patronales étant réduites durant les trois premières années (9 %) et 26,5 à partir de la quatrième année casnos.

Tableau des impôts et taxes unité : milliers DA

Tableau 40: impôts et taxes.

Rubrique	1ere An	2eme An	3eme An	4eme An	5eme An	6eme An	7eme An
Impôts et taxes	1.421	2.604	3.549	3.945,9	3.945,9	3.945,9	3.945,9
Versements	640,4	714,42	750,14	2.319,19	2.435,15	2.556,90	2.684,75
Versements assimilés propriétaires	35	35	35	35	35	35	35
Montant des impôt et taxes et versements assimilés	2.096,4	3.353,42	4.334,14	6.300,09	6.416,05	6.537,8	6.665,65

Source : Travail fourni par l'entreprise

### **2.4.6. Autres charges opérationnelles**

Les charges liées aux frais divers de gestion ont été déterminées en fonction des paramètres de calcul retenus, soit 1 % du chiffre d'affaires du projet :

Tableaux des autres charges opérationnelles unité : milliers Da

Tableau 41: autres charges opérationnelles.

Rubrique	1ere An	2eme An	3eme An	4eme An	5eme An	6eme An	7eme An
Chiffre d'affaire	169.500	186.000	253.500	281.850	281.850	281.850	281.850
Taux	1%	1%	1%	1%	1%	1%	1%
Montant des autres charges opérationnelles	1.695	1.860	2.535	2.819	2.819	2.819	2.819

Source : Travail réalisé à partir des informations fournies par l'entreprise

### 2.4.7. Charges financières

Les charges financières sont constituées des charges d'intérêts des pertes sur créances et autres charges bancaires (charges financières de cautionnement, d'ouverture de lettre de crédit, de gestion des comptes ...) Ils ont été estimés à 0,20 % en moyenne des chiffres d'affaires annuels en plus des charges financières bonifiées (3,5 %) liées à l'investissement

Tableau 42: charges financière.

Rubrique	1ere An	2eme An	3eme An	4eme An	5eme An	6eme An	7eme An
Chiffre d'affaire	169.500	186.000	253.500	281.850	281.850	281.850	281.850
Charges normales (taux)	0,20 %	0,20 %	0,20 %	0,20 %	0,20 %	0,20 %	0,20 %
Montant	237,3 +	372+	507+	564+	564+	564+	564+
Intérêt : 3,5 % (bonification intérêts intercalaires)	3.517,02+	3.014,59+	2.939,23+	2.351,38+	1.763,54+	1.175,69+	587,85+
Montant total des charges financières	3.754,32	3.386,59	3.446,23	2.915,38	2.327,54	1.739,69	1.151,85

Source : Travail fourni par l'entreprise

### 2.4.8. Frais financiers liés au crédit d'investissement C.L.T :

Ils sont constitués par les intérêts bancaires du crédit à moyen terme à mettre en place et dont l'échéancier est repris ci-après.

Coût des investissements 143.551,90 milliers DA

Montant de l'emprunt : 100.486,33 milliers DA (70%)

## Chapitre 3 : L'étude de cas

Durée du C.L.T : 09 ans avec diffère de paiement de 24 mois (commençant à courir à partir de la date de la dernière utilisation du crédit)

Taux d'intérêt : 5,5 %

TVA sur taux d'intérêt : exonération ANDI pendant 03ans Unité : milliers DA

Tableau 43: amortissement du crédit.

Années	CAPITAL	Frais Financiers		Montants remboursés.	Reliquat capital
		Interets dues 5,5%	Avec TVA 17%		
An1	lancement travaux	-	-	-	100.486,33
An2	Periode differe	Bonification 100% intérêt intercalaires: 7.034,04	0		100.486,33
An3	14.355,19	3.517,02	3.517,02	17.872,2	86.131,14
An4	14.355,19	3.014,59	3.014,59	17.369,78	71.775,95
An5	14.355/19	2.512,16	2.939,23	17.294,42	57.420,76
An6	14.355,19	2.009,73	2.351,38	16.706,57	43.065,57
An7	14.355,19	1.507,29	1.763,54	16.118,73	28.710,38
An8	14.355,19	1.004,86	1.175,69	15.530,88	14.355,19
An9	14.355/19	502,43	587,85	14.943,04	0
Totaux	100.486,33	-	15.349,30		

Source : Travail réalisé à partir des informations fournies par l'entreprise

### 2.4.9. Amortissements

Unité : milliers DA

## Chapitre 3 : L'étude de cas

Tableau 44: les amortissements.

Rubriques	Montant	Taux	An 1	An 2	An3	An 4	An 5	An 6	An 7
Immobilisation Incorporelles	6.448.095,00	20%	1.289,62	1.289,62	1.289,62	1.289,62	1.289,62	0	0
Terrain/concession	4.400.000,00	0%							
Bâtiments et génie-civil	5.318.813,00	5%	265.94	265.94	265.94	265.94	265.94	265.94	265.94
Immobilisations corporelles	138.233.092,00	10%	13.823,31	13.823,31	13.823,31	13.823,31	13.823,31	13.823,31	13.823,31
Total Amort		-	15.378,87	15.378,87	15.378,87	15.378,87	15.378,87	14.089,25	14.089,25
Immobilisation nettes			134.621,13	119.242,26	103.863,39	88.484,52	73.105,65	59.016,4	44.927,15

Source : Travail fourni par l'entreprise

### 2.5. Compte de résultat

unité : milliers Da

Tableau 45: Comptes de résultats.

RUBRIQUE	1er An	2eme An	3eme An	4eme An	5eme An	6eme An	7eme An
Ventes et produits annexes	169.500	186.000	253.500*	281.850	281.850	281.850	281.850
Variations stocks produits finis et encours PRODUCTION DE L'EXERCICE	169.50	186.000	253.500	281.850	281.850	281.850	281.850
Achats consommés	-103.569	129.800	179.478	211.935	214.903	217.911	220.961,76
- Services extérieurs	1.695	1.860	2.535	2.819	2.819	2.819	2.819
-Autres consommations	1.695	1.860	2.535	2.819	2.819	2.819	2.819
CONSOMMATIONS DE L'EXERCICE	-109.184	-136.309	-188.404	-221.921	-224.949	-228.019	231.132,46
VALEUR AJOUTÉE; D'EXPLOITATION	60.316	49.691	65.096	59.929+	56.901	53.831	50.717,54
Charges de personnel	7.560	7.938	8.334,9	8.751,65	9.189,23	9.648,69	10.131,12
impôts et taxes et versements assimilés	2.096,4	3.353,42	4.334,14	6.300,09	6.416,05	6.537,8	6.665,65
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	50.659,60	38.399,58	52.426,96	44.877,26	41.295,73	37.644,51	33.920,77
- autres charges opérationnelles	1.695+	1.860+	2.535+	2.819+	2.819+	2.819+	2.819+
-Dotations aux amortissements	15.378,87+	15.378,81+	15.378,87+	15.378,87+	15.378,87+	14.089,25+	14.089,25+

## Chapitre 3 : L'étude de cas

RESULTAT OPERATION- NET	33.585,73	21.160,71	34.513,09	26.679,39	23.097,86	20.736,26	17.012,52
Charges financieres	- 3.754,32	3.386,59	3.446,23	2.915,38	2.327,54+	1.739,69	1.151,85
RESULTAT FINANCIER	29.831,41	17.774,12	31.066,86	23.764,01	20.770,32	18.996,57	15.860,67
RESULTAT ORDINAIRE AVANT IMPOTS							
Impots exigibles sur resultats ordinaires	neant	neant	neant	4.752,80	4.154,06	3.799,31	3.172,13
TOTAL DES PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES							
TOTALES CHARGES ACTIVITES ORDINAIRE					-cc		
RESULTAT NET DES ACTIVITES ORDINAIRES	32.056,41	20.563,12	34.922,86	23.359,21	21.024,26	19.667,26	17.221,24
RESULTAT EXTRAORDINAIRE	-						
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	32.056,41	20.563,12	34.922,86	23.359,21	21.024,26	19.667,26	17.221,24

Source : Travail réalisé à partir des informations fournies par l'entreprise

### 2.6. Etude trésorerie et analyse financière

(U = en milliers Da)

Tableau 46: calcul de la capacité d'auto financement.

LIABILITES	An1	An2	An3	An4	An5	An6	An7
Resultats nets de l'exercice	29.831,41+	17.774,12+	31.066,86+	19.011,21+	16.616,26+	15.197,26+	12.688,54+
Amortissement	15.378,87+	15.378,87+	15.378,87+	15.378,87+	15.378,87+	14.089,25+	14.089,25+
CAF Brut	45.210,28	33.152,99	46.445,73	34.390,08	31.995,13	29.286,51	26.777,79
Paiement principal C.L.T	14.355,19	14.355,19	14.355,19	14.355,19	14.355,19	14.355,19	14.355,19
CAF Net	30.855,09	18.797,8	32.090,54	20.034,89	17.639,94	14.931,32	12.422,60

## Chapitre 3 : L'étude de cas

Source : Travail réalisé à partir des informations fournies par l'entreprise

Tableau 47: calcul de cash flow.

	PHASE							
ANNEES	INVEST. :	An1	An2	An3	An4	An5	An6	An7
Position initiale		-	30.855,09	48.277,89	74.743,43	92.415,82	110.055,76	124.987,01
Emplois								
Decaissement	150.000							
Variation B.F.R		-	1.375+	5.625+	2.362,5+	0	0	0
Remboursement C.L.T		14.355,19	14.355,19+	14.355,19+	14.355,19+	14.355,19	14.355,19	14.355,19
Total Emplois	150.000	14.355,19	15.730,19	19.980,19	16.717,69	14.355,19	14.355,19	14.355,19
Ressources								
Apports des associés	49.513,67							
CLT	100.486,33							
CAF Brut	-	45.210,28	33.152,99	46.445,73	34.390,08	31.995,13	29.286,51	26.777,79
Total ressources	150.000	45.210,28	33.152,99	46.445,73	34.390,08	31.995,13	29.286,51	26.777,79
Ecart (cash flow)	0	30.855,09	17.422,8	26.465,54	17.672,39	17.639,94	14.931,32	12.422,6

Source : Travail réalisé à partir des informations fournies par l'entreprise

-Valeur actuelle nette

Pour le calcul de la valeur actuelle nette nous considérons le taux d'actualisation de 10% et une période d'exploitation de sept (07) ans.

CASH-FLOWS                      unité : en milliers DA

Tableau 48: cash-flow brut.

45.210,28	33.152,99	46.445,73	34.390,08	31.995,13	29.286,51	26.777,79
-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------

Source : Travail réalisé à partir des informations fournies par l'entreprise

V.A.N = - Investissement + cash flows actualisés (EN MILLIERS DE DINARS)

V.A.N= -150.000 + (45.210,28\*0,909091) + (33.152,99\*0,826446) + (46.445,73\*0,751615)

+ (34.390,08\*0,683013) + (31.995,13\*0,620921) + (29286,51\*0,564474) + (

26.777,79\*0,511358)

V.A.N=-150.000+ (41100/26+ 27399/15+34909/31 + 23488/87 + 19866,45+ 16531,4 7 + 13693/04)

V.A.N = -150.000 + 176.988,55 (Le total des cash-flows actualises couvre l'ensemble des engagements bancaires de l'entreprise),

<b>+26.988,55 Milliers</b>
----------------------------

**Section 3 : Planning du projet**

**3.1. Planning d'exécution des investissements :**

Tableau 49: Planning d'exécution des investissements.

Cés périodes sont fonctions de la date d'obtention des autorisations nécessaire et du credit bancaires	Périodes de realisation 12 mois											
	Mois											
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Réalisations												
Réalisation des études techniques	Déjà réalisée											
Obtentions du credit	X	X	X									
Génie civil et Batiments				X	X	X	X	X				
Achats des équipements et matériels				X	X							
Transport et dédouanement						X	X					
Installation des cages en mer								X	X			
Achat des alevins et acheminement par bateau										X	X	
Achat de l'aliment transport et dédouanement										X	X	
Début de la production												X

Source : Travail fourni par l'entreprise

**3.2. Planning de production:**

La production augmentera en cadence d'année en année jusqu'à atteindre un objectif de 500 tonnes par cycle d'élevage, toutes espèces confondues. la première production sera atteinte au bout de 18 mois.

Tableau 50: Planning de production.

Années	N	N+ 1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6
Produits:	Tonnages						
Daurade	00	100	200	300	400	400	400
Loup de Mer	00	50	100	100	100	100	100
TOTAL	00	150	300	400	500	500	500

NB : l'année N correspond à l'année de mise en service en rapport avec le cycle biologique de production et les différentes périodes de grossissement.

Source : Travail fourni par l'entreprise

### 3.3. Planning de recrutement et besoin en personnel :

Le personnel nécessaire au bon fonctionnement du projet se compose des éléments suivants :

Tableau 51: Planning de recrutement et besoin en personnel.

Désignation	Fonction	Nombre	Année de re
<b>Personnel actif en mer pour les cages et les embarcations</b>			
Pour le catamaran et les cages	Capitaine du bateau	01	N
	Ingenieur en aquaculture	01	N
	Marin	02	N
	Mecanicien	01	N
	Plongeur	01	N
	Gardien pour la flotte	01	N
	Conducteur de semi rigide	01	N
	Sous Total	08	
<b>Personnel de gestion</b>			
	Gestionnaire	01	N
	Comptable	01	N
	Magasinier	01	N
	Secretaire	01	N
	Chauffeur	01	N
	Gardien	02	N
	Sous Total	07	N
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>15</b>	

Source : Travail fourni par l'entreprise

### **Conclusion**

Dans ce chapitre, nous avons fait en sorte de recueillir toutes les informations qui ont trait à la création d'une entreprise spécialisée dans les ressources halieutiques.

Nous nous sommes penchés, en premier lieu, à la partie technique du projet suivi de l'étude économique qui traite de l'environnement et du marché.

En dernière étape, nous avons abordé l'étude financière ainsi que le planning de réalisation des différentes étapes de réalisation du projet.

### **Conclusion générale**

Le travail effectué dans ce mémoire repose sur le rapprochement de l'aspect théorique du projet à son aspect pratique et voire la corrélation existante entre les deux.

Les résultats obtenus lors du mémoire de fin d'étude sont essentiellement orientés vers la création d'une entreprise en respectant des étapes scientifiques pour assurer sa réussite et sa pérennité.

En se projetant dans la création d'une entreprise spécialisée dans l'aquaculture, nous avons relevé que cette activité est parmi les priorités qui attirent les investisseurs de part sa forte valeur ajoutée qui participe au développement et à la création de la richesse ainsi que la sécurité alimentaire.

Par ailleurs, nous avons noté l'intérêt particulier de l'Etat Algérien accordé au développement de cette activité.

Le travail effectué dans ce mémoire a pour finalité d'avoir une étude de cas détaillé sur l'activité de l'aquaculture en se basant sur des étapes d'études techniques, économiques, financières et planning de réalisation.

A travers le travail de ce mémoire de fin d'études, nous avons formulé quelques recommandations qui traitent les barrières et les difficultés qui peuvent contraindre la bonne marche et le développement de l'activité considérée :

- Avoir une aide des services concernés de l'Etat pour faciliter les études techniques.
- Rendre le processus administratif et l'acquisition des crédits bancaires plus facilement.
- Réduire le taux des taxes et impôts, et faire des impositions sur les bénéfices nets réalisés.
- Avoir des sites terre dans les ports ou proches d'eux.
- Encourager l'investissement dans ce domaine et développer le taux d'intégration minimum à 60% pour assurer la continuité de l'activité.
- Avoir des assurances spécialisées dans le domaine, car le risque naturel est élevé.
- Création de spécialités relevant de l'activité de l'aquaculture dans les différents centres de formations professionnels de l'Etat.
- Réaliser des partenariats avec des entreprises étrangères spécialisées dans le domaine pour le transfert de la technologie et la maîtrise de l'activité.
- Elaborer une étude marketing pour faire connaître les produits de l'eau douce.

Nous souhaitons qu'il y aura, d'avantage, de travaux sur ce thème choisi, car peu d'entreprises, en Algérie, opère dans ce domaine.

Cette activité revêt un caractère économique prépondérant qui nécessite un suivi rigoureux des services compétents de l'Etat.

**Liste des tableaux**

Tableau 1 : Les différents types d'entreprises.....	7
Tableau 2: Les types des financements pour la création d'une entreprise.....	11
Tableau 3: Le référentiel des compétences d'un dirigeant de PME.....	18
Tableau 4 : Etapes saillantes de l'expérience algérienne en matière d'aquaculture.....	26
Tableau 5 : information sur l'activité de production des moules.....	31
Tableau 6:outils de production des moules.....	32
Tableau 7: besoin d'exploitation des moules.....	33
Tableau 8: information sur l'activité de production de crevette.....	33
Tableau 9: outil de production de la crevette.....	34
Tableau 10 : besoin d'exploitation de la crevette.....	35
Tableau 11: information sur l'activité de production tilapia.....	36
Tableau 12:outils d'exploitation de Tilapia.....	37
Tableau 13: besoin d'exploitation de Tilapia.....	38
Tableau 14: information sur l'activité de production du chat africain.....	38
Tableau 15 : outils d'exploitation du chat africain.....	39
Tableau 16 :besoin d'exploitation du chat africain.....	41
Tableau 17: La moyenne des températures d'eau de mer.....	50
Tableau 18: géolocalisation et positionnement des 4 points de balise.....	51
Tableau 19 : les différents composants de la cage.....	53
Tableau 20 : les équipements divers.....	56
Tableau 21 : le travail en mer.....	60
Tableau 22 :le travail de la pêche.....	61
Tableau 23: travail sur port.....	62
Tableau 24: traitement de poisson.....	63
Tableau 25: Montant total du projet.....	68
Tableau 26: Modalité de financement.....	68
Tableau 27: taux d'évolution de production.....	69
Tableau 28: taux d'évolution de production.....	69
Tableau 29: Répartition de la production par type d'emballage.....	70
Tableau 30: Tarifs applicables.....	71
Tableau 31: prévision de chiffre d'affaire.....	71
Tableau 32: le montant de BFR.....	71
Tableau 33: cout des alevins.....	72
Tableau 34: couts des aliments.....	73
Tableau 35: les achats consommés.....	73
Tableau 36: les autres consommations.....	73
Tableau 37: l'évolution des charges de personnel.....	74
Tableau 38: l'effectif et salaire.....	74
Tableau 39: services extérieurs.....	75
Tableau 40: impôts et taxes.....	76
Tableau 41: autres charges opérationnelles.....	77
Tableau 42: charges financière.....	77
Tableau 43: amortissement du crédit.....	78
Tableau 44: les amortissements.....	79
Tableau 45: Comptes de résultats.....	79

## **Liste des tableaux**

Tableau 46: calcul de la capacité d'auto financement.....	80
Tableau 47: calcul de cash flow. ....	81
Tableau 48: cash-flow brut.....	81
Tableau 49: Planning d'exécution des investissements. ....	82
Tableau 50: Planning de production.....	83
Tableau 51: Planning de recrutement et besoin en personnel. ....	83

**Liste des figures**

Figure 1: Présentation de l'entreprise.....	6
Figure 2: L'organigramme de l'entreprise. ....	47
Figure 3: : Le loup de mer (dicentrachus labrax). ....	48
Figure 4:Dorade Royale (Sparus aurata). ....	48
Figure 5: le plan des cages. ....	55
Figure 6: le plan des cages 3D. ....	56
Figure 7: le 1er cas de distribution. ....	67
Figure 8: 2eme cas de distribution. ....	67

### Référence bibliographique

1-Adapté de Dorothy Rich. Career Mega-Skills, Sundistar Inc.” La créativité, le leadership », New Orleans, 1999.

2-Aquaculture commerciale et croissance économique, réduction de la pauvreté et sécurité alimentaire Cadre d'évaluation, FAO DOCUMENT TECHNIQUE SUR LES PÊCHES ET L'AQUACULTURE 512, Nathanael Hishamunda, Junning Cai, PingSun Leung

3-Aquaculture Écoles pratiques d'agriculture et de vie pour jeunes (JFFLS), Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture Rome, 2015, p17

4-Brahim Lakhlef, Créateur d'entreprise dirigeant d'entreprise, Alger livre édition,

5-Centre National de Recherche et de Développement de la Pêche et de L'Aquaculture « CNRDPA »

6-Entrepreneur and Economist. New York: Oxford University Press, 1986. Traduction

7-Française : Richard Cantillon, le rival de Law. Paris, Hermann, 1997.

8-(G. BRESSY et C. KONKUYT ,2000)

9-<https://fr.wikipedia.org/wiki/Entreprise>

10-<https://fr.wikipedia.org/wiki/Aquaculture>

11-[https://www.actu-environnement.com/ae/dictionnaire\\_environnement/definition/aquaculture.php4](https://www.actu-environnement.com/ae/dictionnaire_environnement/definition/aquaculture.php4)

12-Le Kit de Survie du Créateur d'entreprise version 1.2

13-Le Marketing pour les Nuls

14-L'AQUACULTURE EN ALGERIE ET SON CONTEXTE MAGHREBIN,  
ABDELHAFID CHALABI

15-Marketing Kit for dummies

16-Manuscrits sur la monnaie, la banque et la finance (1767-1832). Cahiers Monnaie et financement, Université Lumière-Lyon II, 1995.

17- Ministère De L'Agriculture Du Développement Rural et de la Pêche, Secteur de la Pêche et de l'aquaculture : Bilan (2012-2014), Prospective 2030 & Projet « Plan aquapêche 2020 ».

18-Renaud Dutreil, Guide créateur d'entreprise,

19-Travaux sur un référentiel de compétences de : E.M. Laviolette et C. Loue et de Lorrain, Balley et dussault

## **Référence bibliographique**

20-UN entrepreneur dans ma classe Maurice Boivin, Coforma ltée, Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2007 p05

Table des matières	
Dédicace .....	ii
Remerciement .....	iii
Sommaire : .....	iv
Liste des abréviations .....	v
Introduction générale.....	1
Chapitre I : la création d'une entreprise. ....	5
Introduction.....	5
Section 1 : généralité sur les entreprises. ....	5
1.1. Définition de l'entreprise. ....	5
1.1.1 Définition 1 : .....	5
1.1.2. Définition 2 : .....	5
1.2 Type des entreprises. ....	6
1.2.1. Présentation de l'entreprise.....	6
1.2.2. Les différents types d'entreprises .....	7
Section 2 : Les étapes importantes pour la création d'une entreprise.....	8
2.1. L'idée .....	8
2.1.1. L'activité connue .....	8
2.1.2. L'idée des autres.....	8
2.1.3. L'opportunité.....	8
2.1.4. L'application nouvelle .....	8
2.1.5. L'innovation .....	9
2.2. Etude de marché .....	9
2.2.1. La connaissance du marché.....	9
2.2.2. L'utilité de l'étude de marché .....	9
2.2.3. La faisabilité d'une étude de marché.....	9
2.3. Choisir un statut juridique .....	10
2.3.1. La nature de l'activité .....	10
2.3.2. La volonté de s'associer.....	10
2.3.3. L'organisation patrimoniale .....	10
2.3.4. Les besoins financiers.....	10
2.3.5. Les démarches administratives à suivre pour faire le statut juridique de l'entreprise en Algérie.....	10
2.4. Le financement.....	11
2.4.1. Les type des financements : .....	11

## Table des matières

2.4.2. Les différentes sources de financement des investissements : .....	12
2.4.2.1. Le financement par l'entreprise : .....	12
2.4.2.2. Le financement par endettement : .....	12
2.4.2.3. Le financement islamique : .....	13
2.5. Marketing .....	13
2.5.1. La mini check-list marketing du créateur d'entreprise .....	13
2.5.2. Les 15 bons réflexes marketings pour augmenter la vente .....	14
2.5.3. Le choix du nom de l'entreprise .....	14
2.6. Le démarrage de l'entreprise .....	14
Section 3 : l'entrepreneur .....	15
3.1. Définition de l'entrepreneur .....	15
3.2. Caractéristiques de l'entrepreneur .....	15
3.3. Différentes façons d'être entrepreneur .....	16
3.3.1. L'entrepreneur individuel .....	16
3.3.2. L'entrepreneuriat collectif .....	16
3.3.3. L'entrepreneuriat du travail autonome .....	16
3.3.3.1 intra preneurs .....	16
3.4. Les principales motivations des entrepreneurs .....	17
3.4.1. Motivations psychologiques .....	17
3.4.2. Motivations sociologiques et culturels .....	17
3.4.3. Motivations économiques .....	17
3.5. Le référentiel des compétences d'un dirigeant de PME .....	18
Conclusion .....	22
Chapitre 2 : L'aquaculture .....	24
Introduction .....	24
Section 1 : généralité sur l'aquaculture .....	24
1.1. Définition de l'aquaculture .....	24
1.1.1. Définition 1 .....	24
1.1.2. Définition 2 .....	24
1.2. La contribution de l'aquaculture à la croissance économique .....	25
1.2.1. Contribution directe .....	25
1.2.2. Contribution indirecte .....	25
1.3. Les risques .....	25
1.3.1. Risques environnementaux .....	25
1.3.2. Risques professionnels .....	26
Section 2 : aquaculture en Algérie .....	26

## Table des matières

2.1. L'historique de l'aquaculture en Algérie .....	26
2.2. L'élaboration d'un nouveau programme d'aquaculture basé sur une stratégie opérationnelle réajustée (2014/2020) .....	28
2.3. Atouts et défis majeurs du secteur de la pêche et de l'aquaculture en Algérie .....	28
2.4. Développement d'une aquaculture durable .....	29
2.4.1 Concernant les filières de l'aquaculture marine, .....	30
2.4.2 Concernant les filières de l'aquaculture et de la pêche continentales .....	30
2.4.3. En matière d'industrialisation de l'aquaculture .....	30
Section 3 : quelque information sur la création d'une entreprise en aquaculture en Algérie .....	31
3.1. Des fiches techniques sur chaque type de poisson cultivé .....	31
3.1.1 Ferme conchylicole de production de moules et huitres sur filières sub-surface (50 tonnes/an) .....	31
3.1.2 Ferme de production de la crevette en eau douce, saumâtre et eau de mer (50 tonnes/cycle) .....	33
3.1.3. Ferme piscicole d'eau douce de production de 100 tonnes/An de Tilapia (oréochomis niloticus et Oréochromis sp) .....	36
3.1.4. Ferme piscicole d'eau douce de production de 100tonnes/an du poisson « CHAT AFRICAIN (CLARIAS GAREPINUS) » en étranges .....	38
3.2. Cadre réglementaire de l'activité aquacole en Algérie .....	41
Conclusion : .....	45
Chapitre 3 : L'étude de cas .....	47
Introduction.....	47
Section 1 : Les études.....	47
1.1. Présentation de l'entreprise SARL EL MOKRETAR AQUA : .....	47
1.2. L'étude technique : .....	48
1.2.1. Le choix de l'espèce : .....	48
1.2.2. Le site d'élevage : .....	49
1.2.2.1. Le choix du site d'élevage : .....	49
1.2.2.2. Les conditions du milieu : .....	50
1.2.2.3. Conditions d'implantation des cages flottantes : .....	51
1.2.2.4. Interaction du site choisi avec les activités des pêches, de plaisance et avec la navigation : .....	52
1.2.3. Les équipements de la ferme d'élevage : .....	52
1.2.3.1. Les installations et les équipements de la ferme d'élevage.....	52
1.2.3.2. Les infrastructures marines : .....	52
1.2.3.3. Les différentes composantes des cages flottantes .....	53
1.2.3.4. Dispositif d'ancrage des cages et configuration générales du dispositif (vue en plan) .....	55

## Table des matières

1.2.3.5. Description des équipements divers : .....	56
1.2.4. L'exploitation.....	58
1.2.5. La gestion de production : .....	58
1.2.5.1. Généralités : .....	58
1.2.5.3. La récolte de poisson des cages .....	61
1.2.5.4. Le travail du port .....	62
1.2.5.5. Le traitement du poisson .....	63
1.2.5.6. Changement du filet.....	64
1.3. L'étude économique : .....	64
1.3.1. L'étude de l'environnement .....	64
1.3.1.1 L'étude PESTEL : .....	64
1.3.1.2 Les 5 forces de Porter .....	65
1.3.1.3 Les barrières d'entrée et de sortie .....	65
1.3.1.4 Les risques : .....	65
1.3.2. L'étude de marché.....	65
1.3.2.1. La concurrence part probable en Algérie.....	66
1.3.2.2. La demande .....	66
1.3.2.3. La production : .....	66
1.3.2.4. Le prix .....	66
1.3.2.4 la commercialisation. ....	67
Section 2 : l'étude financière.....	68
2.1 Financement du projet .....	68
2.1.1. Montant Total du Projet : .....	68
2.1.2. Modalité de Financement .....	68
2.2. Plan de production .....	69
2.3. Evaluation de chiffre d'affaire .....	70
2.4. Evaluation des charges d'exploitation.....	72
2.4.1. Les achats consommés .....	72
2.4.1.1. Besoin en alevins : .....	72
2.4.1.2. Besoin en aliments : .....	73
2.4.1.3. Montant total des achats consommés.....	73
2.4.2. Autre consommation.....	73
2.4.3. Charge de personnel .....	74
2.4.4. Service extérieur : .....	75
2.4.5. Impôt, taxe et versement assimilées.....	76
2.4.6. Autres charges opérationnelles.....	76

## **Table des matières**

2.4.7. Charges financières .....	77
2.4.8. Frais financiers lies au crédit d'investissement C.L.T : .....	77
2.4.9. Amortissements .....	78
2.5. Compte de résultat.....	79
2.6. Etude trésorerie et analyse financière .....	80
Section 3 : Planning du projet .....	82
3.1. Planning d'exécution des investissements:.....	82
3.2. Planning de production: .....	82
3.3. Planning de recrutement et besoin en personnel :.....	83
Conclusion .....	84
Conclusion générale .....	85
Liste des tableaux.....	86
Liste des figures.....	88
Référence bibliographique.....	89

## Résumé

La diversification économique est considérée comme étant la base du développement d'une nation et l'assurance de son avenir.

L'entreprise joue un rôle important dans la croissance économique, car elle est considérée la source de création de la richesse.

A cet effet, la création d'une entreprise doit être réalisée en suivant des étapes scientifiques basées sur l'innovation et la technologie. Il faut donner une importance majeure à la composante humaine de l'entreprise.

La crise économique qui frappe notre pays a vu l'Etat Algérien prendre des décisions qui favorisent la diversification de notre économie. Ainsi, l'activité de l'aquaculture est inscrite dans la démarche de diversification qui permettrait à l'Etat Algérien de sortir de la rente pétrolière.

L'objectif de ce travail est d'identifier l'activité de l'aquaculture et donner les démarches pour la réalisation d'une entreprise dans le domaine en expliquant toutes les études nécessaires soient techniques, économiques, financières et le planning du projet.

**Les mots clés :** crise économique, aquaculture, diversification, création d'entreprise, étapes scientifiques.

## Abstract.

Economic diversification is considered the basis of the development of the nation and the assurance of his future. The company plays an important role in economic growth, because it is regarded as the source of wealth. For this purpose, the creation of a company must be made from the scientific steps based on innovation and technology, and more, should be addressed to the human factor and facilitate stains. On the other hand, because of the economic crisis in Algeria, the Algerian State to decide to make an economic diversification in several areas, among them is aquaculture. The latter is a very attractive activity thanks to its benefit results. In addition, it is considered one of the activities involved in the creation of wealth. Through its positive impact in the economy, the Algeria decided to industrialized and developed the aquaculture sector, by developing long-term strategies for development

**Key words:** economic crises, aquiculture, diversification, business creation, scientific steps

## ملخص

يعتبر التنوع الاقتصادي أساساً لتطوير الأمة وضمان مستقبله. الشركة يلعب دوراً هاماً في النمو الاقتصادي، نظراً لأنها تعتبر مصدراً للثروة. ولهذا الغرض، يجب أن يتم إنشاء شركة من الخطوات العلمية التي تقوم على الابتكار والتكنولوجيا، وأكثر من ذلك، ينبغي أن تكون موجهة إلى العامل البشري وتيسير. من ناحية أخرى، بسبب الأزمة الاقتصادية في الجزائر، الدولة الجزائرية تقرر جعل تنوع اقتصادي في عدة مجالات، من بينها تربية الأحياء المائية. هذا الأخير نشاط جذاب للغاية بفضل نتائجه المنفعة. وبالإضافة إلى ذلك يعتبر واحداً من الأنشطة التي تشارك في خلق الثروة. من خلال تأثيرها الإيجابي في الاقتصاد، أن الجزائر قررت، بوضع استراتيجيات طويلة الأجل في قطاع تربية الأحياء المائية

– تربية الأحياء المائية، استراتيجيات الأزمة الاقتصادية، التنوع الاقتصادي

